

**ÉLECTIONS COMMUNALES DU 13 OCTOBRE 2024**

**PROGRAMME DE LA LISTE PS - VOORUIT –  
CANDIDATS D'OUVERTURE**

***TOUS ENSEMBLE POUR UNE COMMUNE QUI  
RASSEMBLE !***

**VOORUIT**





# TABLE DES MATIERES

Introduction.....	7
Accueil des citoyen·nes, accessibilité des services et entretien du patrimoine... 10	10
Cohésion sociale.....	11
Commerce et vie économique .....	12
1. Commerce.....	13
2. Vie économique .....	14
Culture .....	14
3. Ixelles à l’articulation de l’immense réseau culturel .....	15
4. Assurer l’accessibilité culturelle .....	17
5. Un conseil de la Culture .....	18
6. Parcours d’artistes.....	18
7. Bibliothèques.....	19
8. Jeu vidéo .....	20
Diversité et égalité .....	21
Droits des femmes et des minorités de genres .....	22
9. Inciter les femmes à prendre part à la vie publique locale .....	23
10. Promouvoir la parité au sein des emplois communaux .....	24
11. Lutter contre les violences à l’égard des femmes dans l’espace public ..	25
12. Faire du milieu festif et nocturne ixellois un espace sécurisé pour toutes et tous. 25	25
13. Une zone de police Bruxelles CAPITALE Ixelles sensible aux questions de genre26	26
14. Protéger les femmes victimes de violence domestique et favoriser leur accès au logement.....	27
15. Une politique en matière de droits des femmes sensible à la question de la migration .....	27
16. Promouvoir l'hygiène et le bien-être pour toutes et tous.....	28

17.	Sensibiliser aux questions de genre dans les écoles et les bibliothèques	28
18.	Un secteur culturel inclusif et paritaire .....	29
19.	Des activités sportives pour toutes et tous .....	29
20.	Égalité des genres dans le tissu économique local .....	30
Emploi, Formation et Insertion sociale .....		30
21.	Parcours d'insertion vers et via l'emploi .....	31
22.	Lutte contre la fracture numérique .....	32
Enseignement .....		32
23.	Le réseau d'enseignement communal .....	32
24.	Bâtiments scolaires .....	34
25.	Une pédagogie contemporaine innovante .....	36
26.	Gratuité scolaire.....	37
27.	La culture au cœur de l'enseignement.....	38
28.	Lutte contre la fracture numérique .....	39
29.	Troubles liés au spectre de l'autisme (TSA) .....	39
30.	Enseignement en immersion.....	40
31.	Promotion sociale .....	41
32.	Extrascolaire et parascolaire .....	41
33.	Académie et École des Arts.....	42
34.	Écoles des devoirs.....	42
Environnement .....		43
35.	Inégalités environnementales .....	44
36.	Plan Climat.....	44
37.	Énergie .....	45
38.	Eau .....	45
39.	Qualité de l'air .....	46
40.	Épisodes climatiques extrêmes.....	47
Espace public.....		49

41. Espaces publics.....	50
42. Parcs, plantations et eau dans ma commune .....	52
43. Un espace public non soumis à l’emprise publicitaire .....	54
44. Mobilité pour toutes et tous .....	54
Piétons .....	55
Transports publics.....	56
Vélo .....	56
Mobilité innovante.....	57
Europe .....	58
Familles .....	59
Finances.....	60
Handicap.....	62
Jeunesse .....	62
Jumelages et coopération internationale.....	64
Laïcité.....	65
Logement.....	65
45. Logements publics.....	66
46. Logement d’urgence .....	67
47. Logement étudiant .....	67
48. Logements seniors .....	67
49. Logements privés .....	68
Participation citoyenne et vie de quartier.....	69
Petite Enfance.....	70
Prévention et sécurité .....	71
50. La Prévention, un service de proximité.....	71
51. Partenariat Local de Prévention .....	73
52. Sécurité .....	74
53. La ville vit 20h/24, les services doivent l’accompagner.....	76

54. Lutte contre l'assuétude aux drogues, la consommation et le trafic.....	77
55. Les sanctions administratives .....	78
Propreté.....	78
56. Renforcer les services aux citoyen·nes .....	79
57. Sensibiliser et diffuser l'information sur les services.....	80
58. Tolérance-zéro pour les incivilités.....	81
Rénovation urbaine - Contrats de quartier .....	81
Social – Seniors .....	83
59. Social .....	83
60. Ainé·es .....	85
Sport .....	87
Universités .....	89
Urbanisme et Développement territorial .....	90
Ville, animaux et bien-être animal .....	94

# INTRODUCTION

Ixelles est une commune vivante et attractive. On aime y vivre et on souhaite y rester. Cette vitalité et cette attractivité sont nos plus grandes richesses mais elles engendrent aussi de nombreuses disparités.

Nous défendons un projet qui vise à garantir la synthèse entre les besoins de chacun·e et l'harmonie entre les habitant·es. Nous voulons que tou·tes les Ixellois·es soient considéré·es et puissent continuer de vivre mieux à Ixelles !

Notre commune doit s'adresser aux seniors comme aux jeunes, aux personnes isolées et à celles porteuses d'un handicap, aux locataires dont les loyers ne font qu'augmenter, aux familles et en particulier aux familles monoparentales, à toutes les confessions philosophiques, aux plus démunis·es, aux travailleur·euses, aux commerçant·es et aux indépendant·es, aux artistes, aux personnes LGBTQIA+, aux européen·nes comme aux non-européen·nes, aux Ixellois·es de naissance comme aux Ixellois·es d'adoption.

Nous nous engageons à créer des liens et rassembler les citoyen·nes.

Nous nous engageons à garantir un cadre de vie agréable, sécurisé et propre parce qu'une commune qui s'adresse à tou·tes doit s'assurer que l'espace public soit accessible et accueillant. Tous les jours, nous empruntons nos trottoirs, nos rues, nos boulevards et nos avenues. C'est notre cadre de vie commun.

Ixelles est une commune de contrastes qui sont autant de sources d'inégalités que de richesses partagées.

Ixelles est la commune bruxelloise où le degré d'inégalité de revenus est le plus élevé, ce qui génère des besoins sociaux importants et urgents en termes de production de logements et d'équipements, ainsi que de création de nouveaux espaces verts.

Concrètement, à Ixelles, une personne sur dix doit vivre avec des faibles revenus. Les ménages avec des revenus très bas sont sur-représentés par rapport à la Région et y côtoient ceux avec des revenus très élevés.

Le prix du logement y est le plus élevé de Belgique. Pourtant de nombreuses personnes isolées, souvent âgées, et de nombreuses familles cherchent à y vivre. Nous voulons pouvoir les accueillir.

Nous, socialistes ixellois·es, luttons contre ces inégalités et voulons y mettre fin.

Par ailleurs, des quartiers à fortes identités culturelles s'avoisinent, sans pour autant que leur population ne se mélange ni même ne dialogue.

Le territoire de la commune est étendu et densément peuplé. La densité de population est deux fois plus élevée que celle du territoire régional.

La population est jeune et active. Elle est aussi très cosmopolite, avec près de 50% des Ixellois et Ixelloises qui n'ont pas la nationalité belge. Il faut encore ajouter à ces chiffres les étudiant·es qui habitent Ixelles sans y être domicilié·es.

Ixelles se caractérise aussi par une vie urbaine, sociale, festive, estudiantine... particulièrement dense, avec des effets évidents sur la vie nocturne.

Plus que tout autre commune bruxelloise, Ixelles accueille de nombreux lieux festifs, des bars et restaurants, ainsi que des lieux culturels.

La diversité des lieux, des atmosphères et des activités crée toujours des occasions de rencontres et d'émancipation. Elle constitue, à ce titre, une richesse inégalée en région bruxelloise. Cette richesse doit rester partagée et partageable : tout le monde est bienvenu à Ixelles et doit pouvoir y rester.

A l'encontre des discours polémistes, qui opposent, divisent et stigmatisent, le projet socialiste pour Ixelles se veut indubitablement solidaire et unificateur.

La commune est la porte d'entrée de chaque citoyen·ne avec l'Etat. Dans un contexte d'affaiblissement des services publics et de montée des discours et des projets politiques haineux, elle concentre les enjeux majeurs de notre temps.

Nous, socialistes, ferons de la commune le premier rempart contre le démantèlement de nos services publics et pour la conservation d'une vie politique locale résolument démocratique.

La question du droit des femmes se retrouve en filigrane de tous les chapitres de ce programme, reconnaissant que les inégalités de genre se manifestent dans tous les aspects de la vie quotidienne et nécessitent des solutions intégrées et multifacettes.



*Ce programme expose les ambitions socialistes pour la commune d'Ixelles de 2024 à 2030 dans leur développement le plus large. Elles constituent notre cap et ont été conçues en vue d'une construction progressive et au long cours, parfois au-delà d'une seule législature et en tenant compte de la réalité budgétaire ixelloise.*

*Le programme est présenté dans l'ordre alphabétique des titres de chapitres.*

# **ACCUEIL DES CITOYEN·NES, ACCESSIBILITÉ DES SERVICES ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE**

La commune dispose d'un patrimoine conséquent destiné à accueillir les citoyen·nes, tantôt pour offrir un service direct comme la délivrance de documents officiels, tantôt pour assurer des missions indispensables, comme les lieux d'accueil des ouvriers de propreté. Des écoles aux salles de sport, des crèches au garage communal, ces lieux doivent être entretenus pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de travail.

A cet égard, un vaste projet de reconstruction des bureaux principaux de l'administration pour accueillir les citoyen·nes ixellois·es est en cours depuis plusieurs années. Le hall d'accueil principal est maintenant complètement rénové et les Ixellois·es sont reçu·es dans un cadre moderne, aux meilleurs normes et accessible. C'est le respect premier que l'administration doit à ses citoyen·nes : celui de les recevoir dignement.

D'autres lieux importants pour le fonctionnement des services communaux doivent encore être rénovés. Le PS d'Ixelles défend une politique d'investissement en priorité aux bâtiments existants qui accueillent du public et des travailleur·euses communaux·ales. Il en est ainsi des écoles, comme des salles de sport et des bâtiments techniques.

En outre, les bâtiments communaux se doivent d'être accessibles à toutes et tous. Un effort particulier sera porté à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Un audit du patrimoine immobilier de la commune est en cours de réalisation. Il doit permettre de guider les choix d'investissement et les options stratégiques de conservation, d'extension et d'affectation du patrimoine.

Nous proposons de :

- Accélérer les travaux permettant de rendre tous les bâtiments communaux accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- Terminer la rénovation des bureaux principaux de l'administration communale qui accueillent le public ;
- Initier la rénovation du bâtiment historique qui abrite la salle des mariages et la salle du Conseil communal ;

- Rénover intégralement les parties du bâtiment logistique de la rue Vandebroek, dont le garage et la menuiserie, en créant un jardin intérieur ;
- Poursuivre l’audit du patrimoine immobilier communal pour guider les choix d’investissement et les options stratégiques de conservation, extension et d’affectation du patrimoine.

## **COHÉSION SOCIALE**

La cohésion sociale est l’ensemble des processus individuels et collectifs nécessaires pour construire collectivement une société qui assure le respect des droits fondamentaux de chacun·e et le bien-être de tou·tes.

Pour le PS, la cohésion sociale est centrale à Ixelles. Appuyée sur les ressorts de l’éducation permanente et des politiques sociales de proximité, elle est un outil indispensable pour permettre de créer la synthèse sociale, politique et culturelle entre la diversité des lieux, des publics et des conditions de vie présents sur Ixelles.

La politique de cohésion sociale communale est essentiellement développée par l’ASBL Cohésion sociale ixelloise.

Un diagnostic des enjeux a été établi dès 2021 par la Cohésion sociale ixelloise. Il a mis en lumière les particularités des différents quartiers de la commune et les disparités encore présentes.

L’ensemble des constats a mis en exergue une véritable problématique de vivre ensemble où le dialogue interculturel ne trouve pas sa place, les habitant·es vivant les un·es à côté des autres et non les un·es avec les autres. L’instauration du dialogue est donc indispensable pour transformer les représentations négatives en découvertes enrichissantes. Dans ce contexte, le développement d’une offre de politiques favorisant le « vivre-ensemble » permettra de répondre à cette problématique.

Nous avons augmenté le budget de la Cohésion sociale et ouvert de nouvelles antennes de quartier, là où la commune était absente. Parallèlement, des habitant·es se sont organisé·es spontanément, à Boondael, à Akarova (Tilleuls en Fleurs) ou à Tulipe. Nous entendons soutenir toutes ces initiatives citoyennes.

Nous proposons de :

- Poursuivre et soutenir les fêtes de quartier célébrant le vivre-ensemble ;
- Pérenniser et renforcer les initiatives de cohésion sociale sur la commune dans les quartiers de l’Hôpital d’Ixelles (Aulne), des Artisans, de la Tulipe, Volta et Akarova ;
- Créer une maison de quartier et ouvrir une salle commune pour les habitant·es dans le quartier de l’Hôpital d’Ixelles, dans la propriété communale existante où se situent les anciennes cuisines communales et en collaboration avec Sibelga, propriétaire de la centrale électrique ;
- Renforcer la lutte contre la fracture numérique : formations/stages proposés pour les jeunes et les moins jeunes ;
- Développer des relations intergénérationnelles par l’apprentissage des techniques informatiques aux aîné·es par les jeunes ;
- Développer de nouveaux projets, dans les zones névralgiques, telles que Matonge ;
- Renforcer les structures qui développent des projets de cohésion sociale, dans les quartiers où l’asbl communale désire s’intégrer, tels que le quartier de la zone de l’Université / Boondael-Volta : soutenir de nouveaux projets pour développer le vivre-ensemble.

## **COMMERCE ET VIE ÉCONOMIQUE**

La commune accueille beaucoup plus d’entreprises que l’ensemble de la Région bruxelloise, qu’il s’agisse de sièges sociaux ou d’unités d’établissement. Le nombre de sièges sociaux par habitant·e, à Ixelles, est le plus élevé de la Région. Ce sont surtout les très petites (moins de 5 salarié·es) à petites entreprises (5 à 9) qui sont surreprésentées à Ixelles, à l’inverse des entreprises de grande taille. Les secteurs également surreprésentés sont le commerce de détails et l’Horeca, mais aussi les secteurs spécialisés scientifiques et techniques ainsi que le secteur de l’enseignement.

La commune accueille nombre de noyaux commerciaux attractifs et dynamiques dans les quartiers Matonge et Saint-Boniface, de la place Flagey et du cimetière d’Ixelles, de la place du Châtelain et du quartier Bailli ou encore de la chaussée d’Ixelles et de l’avenue de la Toison d’Or.

## **1. Commerce**

Le commerce de proximité est un élément essentiel de l'urbanité. Il contribue activement à la convivialité de nos quartiers, à la sécurisation de nos espaces publics, à la rencontre, au vivre et au faire-ensemble. Le PS d'Ixelles entend se montrer à l'écoute de ces acteur·trices important·es de la vie économique et sociale au sein de nos quartiers en créant un lien privilégié.

Par ailleurs, le soutien aux commerces s'inscrit également dans les politiques d'aménagement urbain, de propreté et d'accessibilité, toutes trois facteurs d'attractivité et de vitalité commerciales.

Nous proposons de :

- Renforcer l'information sur la législation communale à destination des commerces locaux ;
- Prodiguer des conseils sur les aides disponibles aux différents niveaux de pouvoir ;
- Collaborer avec la Région de Bruxelles-Capitale pour la mise en œuvre de plans de revitalisation des quartiers commerçants en stimulant la mixité commerciale, en favorisant l'installation de commerces de proximité, en veillant au maintien de logements au-dessus des commerces ;
- Mettre en place des projets de reconversion des cellules commerciales vides en privilégiant les commerces qui s'inscrivent dans la durabilité, le socio-culturel, ou dans l'économie sociale et coopérative, en collaboration avec Hub.Brussels ;
- Assurer la transparence et l'accessibilité de l'information au sujet des marchés publics de la commune pour encourager la participation des petites et moyennes entreprises ixelloises aux marchés de la Commune et du CPAS ;
- Soutenir les commerces existants, notamment lorsque ceux-ci structurent la vie sociale du quartier, en maintenant les autorisations pour certaines activités, en facilitant l'accès à l'information et aux subventions.

## **2. Vie économique**

Le PS promeut l'économie sociale et le modèle coopératif, les modes d'organisation plus démocratiques au sein des entreprises et l'adaptation aux enjeux du changement climatique.

Nous proposons de :

- Stimuler les possibilités de création d'emploi de qualité et d'insertion professionnelle pour les Ixellois et les Ixelloises ;
- Faciliter le développement de tiers-lieux et d'espaces de travail partagés (en ce compris les ateliers de production locale et artisanale), propices au développement d'activités socio-culturelles et à l'accueil d'entrepreneur·euses, artisan·nes, artistes et indépendant·es débutant·es au sens large, en soutenant le développement d'une économie sociale et coopérative et durable.

## **CULTURE**

Le PS d'Ixelles défend une politique culturelle émancipatrice qui garantit aux artistes de la commune des conditions de création et de diffusion de qualité et qui permet à tou·tes les citoyen·nes d'exercer leurs droits culturels. Nous voulons favoriser la rencontre des œuvres avec la population et les acteur·trices de la culture sur le territoire, ainsi que promouvoir le développement d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire.

Notre politique culturelle doit être consolidée dans les 5 prochaines années pour devenir un acteur incontournable à l'horizon 2030 où Bruxelles se porte candidate comme capitale européenne de la Culture.

La commune d'Ixelles a un rôle très important à jouer dans cet objectif. Avec le soutien de la Région, nous ambitionnons de renforcer l'usage, la visibilité et le potentiel « emploi » de la culture, en tenant compte des développements technologiques comme l'intelligence artificielle.

C'est aussi en début de législature qu'Ixelles connaîtra la réouverture de son Musée. Une immense opportunité au regard de la qualité des collections du Musée d'Ixelles mais aussi de sa notoriété nationale et internationale. Ce sont deux atouts à ne pas négliger pour en faire un véritable poumon culturel.

Si Ixelles n'a pas de centre culturel, elle déploie sur son territoire une quantité importante de lieux où se déploient toutes les formes artistiques. C'est avec une vision globale concertée que chacun des lieux joue le rôle d'un maillon de la chaîne culturelle ixelloise.

Ixelles est reconnue pour son dynamisme culturel. Malheureusement, les liens entre le monde culturel et la commune sont parfois éloignés. Nous nous engageons à les renforcer dans une perspective de facilitation des démarches pour le monde culturel et de présence plus importante de la commune dans le réseau artistique.

L'incroyable diversité d'Ixelles est également due à la présence des universités et à la proximité du quartier européen. Ces institutions et lieux de vie doivent aussi pouvoir intégrer le paysage culturel de la commune.

Enfin, les artistes, artisan·nes et plus généralement les acteur·trices de la culture souffrent d'un manque de moyens et d'une précarité grandissante. La question de la précarité ne peut échapper à une politique culturelle respectueuse de la réalité de ses artistes.

Avec plusieurs milliers d'artistes habitant ou travaillant sur son territoire, près d'une centaine d'institutions, associations et/ou entreprises dédiées aux divers domaines culturels, Ixelles se distingue comme la deuxième commune la plus importante en termes de dynamisme culturel au sein de la région bruxelloise.

Notre commune a la capacité d'offrir une palette complète d'expressions artistiques, allant de l'architecture à la littérature, en passant par la peinture, la sculpture, le théâtre, le cinéma, la bande-dessinée, la musique et la photographie. Elle regorge de potentialités et a tout à gagner à en faire un axe fort de son développement.

### **3. Ixelles à l'articulation de l'immense réseau culturel**

Plutôt que de s'établir comme un acteur culturel parmi d'autres, nous défendons que la commune d'Ixelles, et en particulier son Service de la Culture, s'investisse dans l'articulation du réseau culturel immense présent sur son territoire.

Nous proposons de :

- Créer un réseau des principaux lieux culturels communaux à Ixelles (Petit Théâtre Mercelis, Molière, Maison qui chante et Chapelle de Boondaël) en

vue d'établir une programmation et une politique commune. Faire de ce réseau l'embryon visant à créer un Centre Culturel reconnu par les autorités de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

- Profiter de la réouverture du Musée d'Ixelles pour en faire un lieu d'intérêt régional, renforcer son rayonnement international et redynamiser les projets participatifs dans la foulée du projet « *musée comme chez soi* » mené entre 2017 et 2024 ;
- Renforcer l'accessibilité du Musée en instaurant la gratuité le premier dimanche du mois ;
- Créer une cellule Bureau des Grands Événements Ixellois. Cette approche intégrée permettrait de concevoir une stratégie globale où événements, culture et tourisme s'entremêlent pour offrir une expérience unique aux visiteurs et mettre en valeur le patrimoine local sous toutes ses formes. Couplé à l'organisation régulière d'événements majeurs, cela contribuera significativement à l'attractivité économique et touristique de la commune. En attirant des visiteurs de la Belgique et de l'étranger, ces événements génèrent des retombées économiques importantes pour les commerces, l'HoReCa et les entreprises ;
- Renforcer les liens entre Éducation et Culture. Parallèlement au développement des activités scolaires existantes, trouver les pistes pour améliorer l'enseignement des arts et particulièrement de la musique via des politiques d'éducation en collaboration avec le monde associatif ;
- Créer un événement de remise de prix pour célébrer la culture ixelloise pour mettre en lumière la richesse et la diversité artistique et culturelle de la commune d'Ixelles. Les Lumières d'Ixelles se voudront être un moment de reconnaissance et de célébration des talents locaux qui contribuent à faire d'Ixelles un pôle culturel vibrant et dynamique au cœur de Bruxelles ;
- Étudier la création d'une Maison de la vie culturelle, permettant à des artistes de partager des locaux et des expériences avec le monde scolaire, associatif et citoyen ;
- Recourir au mécanisme de l'occupation temporaire pour mobiliser des bâtiments vides au profit des artistes, des artisans et des associations ;
- Soutenir les petits cinémas indépendants qui sont présents sur le territoire communal pour assurer la pérennité de leur offre culturelle ;
- Poursuivre la collaboration avec Flagey ;



- Collaborer avec le MRBAB pour renforcer leur visibilité et la gestion des musées Wiertz et Meunier ;
- Renforcer le programme d’insertion pour artistes en besoin de reconversion élaboré avec le CPAS ;
- Contribuer au rayonnement local, national et international des artistes, artisan·es et associations ixelloises ;
- Créer un label dont peuvent bénéficier des artistes, associations et artisan·nes ixelloises qui mette la diversité au cœur de leurs actions ;
- Créer un guichet unique d’information et de relais au sein des services communaux pour les acteurs culturels, sur le modèle de l’Ombudsman, pour lutter contre les difficultés d’accès à l’information rencontrées par les acteur·trices culturel·les ;
- Développer des collaborations spécifiques avec les deux universités présentes sur notre commune, l’ULB et la VUB ;
- Créer un cadre dynamique pour encourager des initiatives citoyennes, notamment au travers d’un appel à projets pour de nouveaux talents ou l’organisation d’une semaine thématique qui se déclinerait par discipline ;
- Renforcer la bonne collaboration qui nous lie à Elzenhof, le centre socio-culturel néerlandophone ;
- Créer un guide et une cartographie de l’offre culturelle, des artistes, artisan·nes et associations, sur le modèle des dynamiques développées du côté néerlandophone ;
- Assurer l’actualisation continue des informations par des outils interactifs (brochures, newsletters...).

#### **4. Assurer l’accessibilité culturelle**

Le PS d’Ixelles est particulièrement attentif à assurer l’accessibilité culturelle de tous les publics.

Nous proposons de :

- Appliquer des tarifs limités, stimuler davantage des événements dans des lieux accessibles comme dans l’espace public et chercher des points de contact au sein des publics fragilisés ;
- Veiller, pour chaque événement, à l’accessibilité des personnes à mobilité réduite ;

- Assurer la gratuité de plusieurs activités culturelles pour découvrir la culture en famille, au travers d'un Pass Culture pour les Ixellois-es ;
- Assurer une diffusion de l'offre culturelle au travers des associations reprises dans le projet de cohésion sociale ;
- Créer un guide et une cartographie de l'offre culturelle, incluant les différentes offres de cours et de formations en musique, arts, etc.

## **5. Un conseil de la Culture**

Créer le Conseil de la Culture Ixelloise avec pour missions de formuler des recommandations concernant l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du plan de politique culturelle de la commune. En tant qu'acteur central de la démocratie culturelle local, ce Conseil serait invité à initier et soutenir des projets culturels innovants, faciliter les collaborations entre les acteur·trices culturel·les, et promouvoir l'accès à la culture pour tou·tes les Ixellois·es.

En outre, le Conseil de la Culture Ixelloise pourrait mettre en place un agenda culturel commun, favorisant ainsi une meilleure visibilité des événements et des activités culturelles à Ixelles. Ce calendrier partagé contribuerait à éviter les chevauchements d'événements et à maximiser la participation du public.

Pour garantir son efficacité, le conseil pourrait s'appuyer sur des représentant·es ou des commissions spécialisées, responsables de domaines spécifiques tels que la jeunesse, la cohésion sociale, la rénovation urbaine et l'enseignement.

L'implication citoyenne serait également un pilier du Conseil, avec l'organisation régulière de forums ouverts et de consultations en ligne pour recueillir les idées, les souhaits et les préoccupations des Ixellois-es concernant la vie culturelle de leur commune. Cette démarche participative garantira que le Conseil reste en phase avec les attentes de la population et qu'il œuvre véritablement au service de la communauté.

## **6. Parcours d'artistes**

Dans une société où la créativité et l'expression artistique sont des piliers essentiels de notre identité culturelle, il est impératif d'avoir des Parcours d'Artistes pluridisciplinaires de qualité. Ces parcours offrent un espace où les artistes peuvent explorer, innover et partager leurs visions avec le monde.

Le parcours d'artistes favorise la diversité artistique. Cette diversité enrichit notre culture et stimule notre imagination, nous permettant d'explorer de nouveaux horizons artistiques.

Un tel parcours encourage l'interdisciplinarité et la collaboration entre les artistes. En rassemblant des talents de différents domaines, il crée un environnement propice à l'échange d'idées et à la création de projets novateurs.

Un Parcours d'Artistes de qualité contribue à promouvoir la culture et les arts au sein de la Commune.

Enfin, un Parcours d'Artistes de qualité joue un rôle crucial dans le développement professionnel des artistes émergent·es.

Nous proposons de :

- Poursuivre le développement du parcours d'artiste annuellement en y intégrant plusieurs disciplines.

## **7. Bibliothèques**

La commune d'Ixelles compte deux bibliothèques, une francophone et une néerlandophone. Elles ne servent pas uniquement à l'emprunt d'ouvrages, mais sont également des espaces de travail où les visiteur·euses peuvent étudier, participer à une activité, ou être actif·ve en tant que bénévoles. Le PS d'Ixelles considère les bibliothèques comme des lieux et des outils de développement des pratiques de lecture.

Récemment rénovées, elles rencontrent un succès grandissant auprès d'un public diversifié. Nous souhaitons développer tant les emprunts et la découverte d'ouvrages littéraires que les autres utilisations de ces espaces. Nous nous engageons également à renforcer les collaborations avec les écoles pour que les enfants apprennent, dès leur plus jeune âge, à manier les livres et l'écrit, source d'épanouissement et d'émerveillement tout au long de la vie.

Nous proposons de :

- Créer des ateliers d'écriture et de lecture, en collaboration avec les écoles communales et les écoles de devoirs ;
- Augmenter les ateliers dédiés aux écrivain·es public·ques pour garantir l'accès à l'écriture pour toutes et tous ;

- Renforcer les liens entre établissements scolaires et bibliothèques ;
- Lutter contre la fracture numérique au sein des bibliothèques en proposant un accompagnement spécialisé aux utilisateur·trices moins familiarisé·es avec cet outil ;
- Développer des collections d'ouvrage dans les langues les plus employées par les citoyen·nes ixellois·es (européennes et non-européennes) ;
- Diversifier les collections en veillant à proposer des ouvrages rédigés par des auteur·trices issu·es du monde entier et, trop souvent, méconnu·es ;
- Inventorier les ouvrages véhiculant des stéréotypes racistes, misogynes, homophobes ou haineux en vue de les faire accompagner d'éléments pédagogiques ;
- Développer des dynamiques de quartier au sein des bibliothèques pour les ouvrir sur leur environnement immédiat et les faire participer à la vie urbaine ;
- Collaborer avec le CPAS et/ou la mission locale pour assurer la livraison d'ouvrages à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

## **8. Jeu vidéo**

La Culture du jeu vidéo est en plein essor. Le PS d'Ixelles identifie le jeu vidéo au monde culturel et lui reconnaît son utilité d'apprentissage, d'éducation voire de lien social.

Nous proposons de :

- Soutenir la création d'un lieu consacré à la Culture du Jeu Vidéo dans une logique d'éducation permanente via l'éducation au jeu vidéo, et l'éducation par le jeu vidéo, abordant des thèmes de citoyenneté tels que la question du genre, le racisme, l'interculturalité, la politique et d'éducation aux médias (lutte contre les fake news, approche critique des discours notamment de haine et d'extrême droite). Conçu comme un espace de rencontre, de discussion, d'apprentissage, de formation, il visera à réduire l'écart entre les générations et la fracture numérique, tout en constituant un lieu pour aller à la rencontre des « gamer·euses », à la rencontre de l'humain derrière le titre. L'installation de ce lieu à Ixelles constituerait l'axe numérique majeur d'une politique culturelle ambitieuse et pourrait s'établir sur le site USquare.

# DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ

Ixelles est célébrée pour la richesse de sa diversité. Quelques 170 nationalités s’y côtoient. Les derniers chiffres avancés par l’IBSA le précisent : depuis 2023, Ixelles compte 50% d’Ixellois·es de nationalité étrangère (35% viennent de l’UE).

Notre réalité démographique doit être célébrée et promue. Là où certain·es veulent diviser et exclure, le PS d’Ixelles rappelle l’importance de revendiquer notre humanité commune et de rassembler.

Le PS d’Ixelles a pour objectif de renforcer les campagnes de sensibilisation qui tendent à promouvoir cette diversité et à la sauvegarder.

Nous proposons de :

- Promouvoir la diversité culturelle propre à Ixelles au travers d’un festival de la Diversité. Le monde entier se retrouve sur notre territoire communal. Cette richesse incroyable mérite d’être mise en valeur et consacrée à l’occasion d’un événement (ou plusieurs événements) rassembleur et festif. Ce programme aura pour objectif d’organiser la rencontre et de rassembler les diverses cultures autour de leur humanité commune : il peut être répliqué dans les différents quartiers de la commune ;
- Pérenniser et renforcer la participation de la commune à toutes les initiatives de lutte contre les discriminations et de revendications des droits des personnes LGBTQIA+ ;
- Renforcer le « plan diversité » mis en place au sein de la commune qui vise l’intégration des politiques de diversité au sein de la gestion quotidienne de la commune et dans le processus de recrutement ;
- Évaluer et redynamiser le budget genré (Gender Budgeting) qui intègre des critères visant à promouvoir l’égalité genrée dans l’octroi des budgets communaux ;
- Promouvoir la mise au travail des personnes porteuses de handicap ;
- Assurer l’accessibilité des personnes porteuses d’un handicap visible ou invisible aux nouveaux locaux communaux ;
- Renforcer la politique de lutte contre la fracture numérique en encourageant les initiatives locales accessibles aux moins favorisés et aux personnes âgées ;

- Encourager le développement d'un projet-pilote de relations intergénérationnelles par l'apprentissage des techniques informatiques aux aîné·es par les jeunes ;
- Encourager les associations qui s'engagent à lutter contre la fracture numérique : actions qui visent à démystifier la peur de la transition numérique pour le public cible ;
- Sensibiliser l'apprentissage des langues et travailler en étroite collaboration avec les acteur·trices locaux·ales spécialisé·es dans l'insertion socio-professionnelle pour tou·tes ;
- Assurer une formation en langue des signes pour le personnel d'accueil, mettant l'attention sur l'apprentissage des expressions les plus courantes ;
- Soutenir les activités des associations faisant la promotion de la diversité culturelle sur le territoire.

## **DROITS DES FEMMES ET DES MINORITÉS DE GENRES**

L'égalité des genres est un droit fondamental, cela doit être un enjeu fondamental de notre société actuelle. La déferlante #balancetonbar et la condamnation pour viol d'un ancien serveur d'un bar du cimetière d'Ixelles ont montré toute l'actualité du sexisme et des inégalités de genre qui structurent encore notre société.

Le PS ixellois s'engage fermement dans la lutte pour les droits des femmes et dans la promotion d'une société plus juste, inclusive et égalitaire pour toutes et tous.

À travers ce chapitre, nous proposons une série de mesures concrètes, couvrant différents champs d'action tels que la participation des femmes à la vie publique et la promotion de la parité au travail.

De plus, nous cherchons à lutter contre les violences basées sur le genre dans nos espaces publics, mais aussi à créer un espace festif et nocturne sécurisé. Nous souhaitons par ailleurs protéger toutes les femmes victimes de violence domestique. Nous visons aussi à sensibiliser aux questions de genre dans les écoles et les bibliothèques, à rendre notre secteur culturel inclusif et paritaire, et enfin, nous nous engageons à promouvoir des activités sportives accessibles à toutes et tous.

La question du droit des femmes se retrouve en filigrane de tous les chapitres de ce programme, reconnaissant que les inégalités de genre se manifestent dans tous les aspects de la vie quotidienne et nécessitent des solutions intégrées et multifacettes. Nous comprenons par « femme » toute personne s'identifiant comme tel, sans distinction de genre assigné à la naissance ou d'expression genrée. De plus, nous défendons une approche intersectionnelle des droits des femmes, conscient·e que les sources de discrimination se chevauchent et se renforcent mutuellement. En nous engageant à mettre en œuvre ces propositions, nous aspirons à créer une commune où chacune et chacun, indépendamment de son genre, de son origine ou de son orientation sexuelle, peut s'épanouir pleinement et participer activement à la construction d'une société plus juste et inclusive, qui prend en compte les réalités et les besoins des personnes FINTA (femmes, intersexes, non binaires, trans, agenres et plus).

Le changement ne peut se produire que par une action collective et une volonté politique forte. En travaillant ensemble, les associations locales, les mandataires communaux et les citoyen·nes d'Ixelles, peuvent réaliser la vision d'une commune où l'égalité des genres est une réalité vécue par tou·tes. De surcroît, le PS ixellois soutient l'associatif féministe, acteur·trices essentiel·les de la lutte quotidienne pour une société plus égalitaire.

Nous sommes déterminé·es à faire de l'égalité des genres une réalité tangible à Ixelles. Ensemble, nous pouvons faire progresser les droits des femmes, éliminer les injustices basées sur le genre et construire un avenir où chaque individu peut vivre librement, en toute égalité et dignité.

## **9. Inciter les femmes à prendre part à la vie publique locale**

Nous proposons de :

- Garantir une présence équilibrée des femmes et des hommes dans tous les organes démocratiques de la commune, incluant le Collège Communal, le Conseil du CPAS, les conseils d'administration des structures affiliées et des associations locales, ainsi que dans les divers conseils consultatifs municipaux et les organes de consultation citoyenne ;
- Évaluer et redynamiser le budget genré (Gender Budgeting) qui intègre des critères visant à promouvoir l'égalité genrée dans l'octroi des budgets communaux ;

- Intégrer le Gender Mainstreaming pour renforcer l'égalité femmes-hommes dans la commune, en intégrant la dimension de genre dans le contenu des politiques communales ;
- Création d'un Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Développer la semaine des droits des femmes avec des activités visant à sensibiliser les habitant·es de la commune aux questions liées au genre ;
- Soutenir financièrement les associations locales qui luttent contre les discriminations et inégalités de genre.

#### **10. Promouvoir la parité au sein des emplois communaux**

Nous proposons de :

- Réaliser un audit exhaustif pour évaluer la répartition genrée dans l'ensemble des métiers et à tous les niveaux hiérarchiques, afin d'obtenir une vision claire et détaillée de la diversité des genres au sein de la commune d'Ixelles ;
- Continuer à neutraliser les noms de métiers dans la gestion administrative afin de favoriser un recrutement plus inclusif du genre ;
- Promouvoir le droit aux congés parentaux auprès des agents masculins ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation et de formation sur les questions de genres à destination du personnel communal ;
- Inclure dans le catalogue de formations en ligne, des formations en matière de déconstruction de stéréotypes de genre et de lutte contre les inégalités de genre ;
- Former toute personne travaillant dans l'espace public pour la commune d'Ixelles à la lutte contre le harcèlement de rue, les violences sexistes et sexuelles et à leurs conséquences sur l'insécurité des personnes FINTA ;
- Généraliser l'emploi de l'écriture inclusive et former tout son personnel à celle-ci ;
- Lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel au travail et sensibiliser aux conséquences de la violence conjugale dont peuvent être victimes certains membres du personnel, en formant des personnes de confiance en matière de harcèlement et violences sexistes.



## **11. Lutter contre les violences à l'égard des femmes dans l'espace public**

Nous proposons de :

- Effectuer un recensement des structures d'aide, élaborer une boîte à outils et lancer une campagne de communication ainsi qu'une campagne de sensibilisation contre le harcèlement en rue ;
- Organiser des marches exploratoires impliquant des femmes parcourant les quartiers en groupe, tout en collaborant avec des associations spécialisées comme « l'Architecture qui Dégenre », afin de mener un audit visant à identifier les lieux nécessitant un réaménagement au profit d'une pleine liberté de circulation des femmes dans l'espace public ;
- Former les chef·fes de projet urbanistique à l'égalité des genres ;
- Sécuriser l'espace public (rues, transports en commun, etc.) à travers un meilleur éclairage et des aménagements adaptés ;
- Poursuivre la féminisation des noms des rues et des espaces publics ixellois, en envisageant de pouvoir mettre à l'honneur Caroline Pauwels, ancienne rectrice de la VUB.

## **12. Faire du milieu festif et nocturne ixellois un espace sécurisé pour toutes et tous.**

Nous proposons de :

- Créer une compétence d'Echevinat « de la vie nocturne » qui sera attribuée à un membre du Collège des Bourgmestre et Echevin·es ;
- Continuer à lutter activement contre toute forme de harcèlement à l'égard des femmes, notamment le harcèlement de rue, en utilisant des moyens de sensibilisation et de prévention ;
- Renforcer l'équipe des médiateur·trices de nuit afin d'assurer sa présence dans les quartiers festifs et qu'elle puisse intervenir en première ligne en cas de situation de harcèlement ;
- Créer une « charte de la vie nocturne » en collaboration avec les acteur·trices de terrain, dont l'horeca, et y intégrer des engagements visant à réduire les violences sexistes et sexuelles pour lutter contre le sexisme et les comportements sexuels non désirés dans le cadre de la vie nocturne ;

- Intégrer des acteur·trices associatif·ves spécialisé·es dans la question de l'égalité des chances ou des droits des femmes dans les réunions avec les acteur·trices du monde de la nuit ;
- Soutenir les opérateur·trices horeca, festif, culturel ou autre dans la mise en place d'un protocole ou d'une charte de bonne conduite dans leurs lieux visant à réduire les violences sexistes et sexuel en milieu festif ;
- Sensibiliser à la nécessité de créer des safe(r) spaces dans les lieux festifs et nocturnes et soutenir l'implémentation de ceux-ci ;
- Organiser ponctuellement des formations à destination du personnel des milieux festifs et nocturne afin que leurs équipes puissent réagir en cas de situations de harcèlement sexiste et sexuel ;
- Organiser une campagne de sensibilisation visant à déconstruire les idées reçues menant au « victim shaming » afin d'assurer une prise en charge bienveillante à destination des victimes de harcèlement ou de violences sexistes et sexuelles lorsqu'elles dénoncent ces comportements ;
- Instaurer des mesures punitives à l'égard des lieux festifs et nocturnes où des agressions contre les femmes sont signalées, telles que des amendes ou le retrait de permis horeca.

### **13. Une zone de police Bruxelles CAPITALE Ixelles sensible aux questions de genre**

Nous proposons de :

- Instaurer des patrouilles d'agent·es en civil qui verbalisent les situations de harcèlement sexiste ou sexuel, en particulier à l'encontre des femmes et de la communauté LGBTQIA+, comme expérimenté à Liège ;
- Adapter les dispositifs d'accueil dans la zone de police afin de permettre une prise en charge plus adaptée des victimes de violences sexistes et sexuelles ;
- Sensibiliser les agent·es de police aux stéréotypes de genres et aux comportements sexistes ;
- Continuer la formation et sensibilisation les agent·es de police à la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales et sexuelles.

#### **14. Protéger les femmes victimes de violence domestique et favoriser leur accès au logement**

Nous proposons de :

- Assurer l'application de la Convention d'Istanbul afin de renforcer la lutte contre la violence à l'égard des femmes en mettant particulièrement l'accent sur la lutte contre la violence structurelle en tant que mesure préventive spécifique ;
- Créer une page sur le site de la commune qui reprend toutes les structures d'aides pour les femmes victimes de violences ;
- Reconnaître les pharmacies comme des lieux de première ligne d'accueil d'urgence de violence domestique ;
- Ouvrir un centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS) sur le territoire d'Ixelles ;
- Offrir un accompagnement adapté aux bénéficiaires des services du CPAS en situation de monoparentalité ;
- Mettre à disposition des hébergements d'urgence à destination de femmes victimes de violences conjugales, aux femmes primo-arrivantes et aux personnes LGBTQIA+ victimes de violences ou qui ont été chassé·es de leur domicile familial en raison de leur orientation sexuelle ou de leur genre.

#### **15. Une politique en matière de droits des femmes sensible à la question de la migration**

Nous proposons de :

- Mettre en application la recommandation CM/Rec (2022)17 du Conseil de l'Europe « protéger les droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile » et appliquer correctement la Convention d'Istanbul et l'inclusion des femmes et des personnes trans, sans-papiers, dans la prise en charge des victimes de violence, en situation de grande précarité et sans protection légale ;
- Porter une attention particulière à l'accueil des femmes primo-arrivantes à Ixelles, par exemple avec des formations aux problématiques de violence à l'égard des femmes dont la violence conjugale, le trafic sexuel et les mutilations génitales ;

- Organiser des activités et espaces de parole exclusivement pour les femmes primo-arrivantes ;
- Encourager l'insertion socio-professionnelle des femmes primo-arrivantes.

## **16. Promouvoir l'hygiène et le bien-être pour toutes et tous**

Nous proposons de :

- Mettre à disposition des toilettes publiques gratuites et entretenues et/ou créer un réseau de toilettes accueillantes au départ des lieux communaux et en partenariat avec l'Horeca ixellois ;
- Dégenrer les toilettes dans les institutions publiques, notamment par l'installation de signalétique non genrée ;
- Mettre à disposition des protections hygiéniques dans toutes les toilettes des lieux communaux et sensibiliser les lieux privés à la précarité menstruelle ;
- Mettre en place des programmes de sensibilisation et d'éducation visant à réduire la stigmatisation entourant la santé mentale chez les femmes, en reconnaissant que les stéréotypes de genre, les discriminations et les violences basées sur le genre peuvent avoir un impact significatif sur leur santé mentale, et promouvoir ainsi l'accès aux services de santé mentale ;
- Étudier avec le CPAS tous les moyens pour garantir un accès abordable et équitable aux services de santé mentale, le cas échéant en mettant en place des subventions ou des programmes de remboursement pour les femmes à faible revenu, ainsi que des services de soutien et de conseil spécifiquement adaptés à leurs besoins ;
- Sensibiliser et faciliter l'accès à la contraception masculine.

## **17. Sensibiliser aux questions de genre dans les écoles et les bibliothèques**

Nous proposons de :

- Organiser des activités diverses à destination des élèves des écoles communales afin de déconstruire les stéréotypes et lutter contre les discriminations de genre et lier les bibliothèques à ces activités ;
- Sensibiliser et former les (futur-es) enseignant-es et surveillant-es sur la question de genre ;

- Systématiser l'organisation d'animations EVRAS ponctuelles organisables sur demande des enseignant·es en réponse à des incidents spécifiques ;
- Développer un dispositif de protection contre les mutilations génitales féminines (MGF) dans les écoles ;
- Favoriser un partage équitable de l'espace dans les cours de récréation en veillant par exemple, à ce que la présence d'un terrain de football ne monopolise pas tout l'espace disponible. Au lieu de cela, favoriser la création de différents espaces pour permettre une diversité d'activités, afin que tous les enfants, indépendamment de leur sexe, puissent profiter pleinement de la récréation ;
- Organiser des activités extra-scolaires qui ont pour but de faire se réapproprier les espaces communs, suivant l'exemple de « Place aux filles » à Saint-Gilles.

### **18. Un secteur culturel inclusif et paritaire**

Nous proposons de :

- Développer une charte, ayant pour objectif d'engager les lieux culturels ixellois à développer différents axes de bonnes pratiques autour des questions liées à l'égalité des genres ;
- Tendre vers la parité dans la représentation des femmes au niveau de ses infrastructures et des réseaux culturels ;
- Veiller à soutenir les artistes sexisé·es et racisé·es ;
- Sensibiliser les citoyen·nes aux inégalités de genres à travers la culture ;
- Initier un travail d'acquisition d'œuvres sensibles au genre au niveau de la collection du musée d'Ixelles ;
- Contribuer à une lecture déconstruite des récits et œuvres exposées au musée d'Ixelles.

### **19. Des activités sportives pour toutes et tous**

Nous proposons de :

- Accueillir de manière égalitaire des clubs sportifs féminins, mixtes et masculins dans les infrastructures sportives ixelloises ;
- Soutenir financièrement, les clubs sportifs féminins et mixtes.

## **20. Égalité des genres dans le tissu économique local**

Nous proposons de :

- Soutenir les établissements Horeca pour rendre leurs infrastructures plus inclusives et accessibles aux jeunes parents, par exemple via l'inclusion des femmes qui allaitent ou la création d'un réseau accueillant pour les enfants ;
- Renforcer les connaissances informatiques des femmes dans l'optique, entre autres, d'accroître leurs compétences professionnelles ;
- Favoriser et soutenir l'entrepreneuriat féminin.

## **EMPLOI, FORMATION ET INSERTION SOCIALE**

Depuis 2015, le taux de chômage est en léger recul en région bruxelloise. À Ixelles, ce taux est par ailleurs plus faible qu'en Région bruxelloise. Parallèlement, les taux d'activité et d'emploi sont plus élevés dans notre commune que sur l'ensemble du territoire régional.

En comparaison avec les deux autres régions, la Région bruxelloise compte plus de demandeur·euses d'emploi peu qualifié·es, de demandeur·euses d'emploi avec une durée d'inactivité élevée et de demandeur·euses d'emploi inoccupés (DEI) de nationalité étrangère.

L'enlisement dans le chômage de très longue durée (plus de 2 ans) demeure une réalité préoccupante en matière de politique d'emploi inclusive. Ainsi, en 2022, 48,7% des DEI ont une durée d'inactivité de plus 24 mois (soit 18.413 personnes) et 27,3% de plus 5 ans (ce qui représente 23.620 DEI). Parmi ces DEI de longue durée, on trouve plus de chômeur·euses âgé·es, de personnes infra-qualifiées et de chef·fes de famille monoparentale (majoritairement des femmes).

Le PS a œuvré sous cette législature et les précédentes pour développer une politique locale forte et ambitieuse en matière d'emploi et d'insertion.

Cette politique s'est concentrée d'une part sur le renforcement du service communal d'emploi et d'insertion sociale et sur le développement de nouvelles structures d'insertion socio-professionnelle et de formation comme les ASBL Form@XL, Refresh, Emergences ou encore la cellule Start-Création d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Nous avons, en outre, créé la Maison de l'Emploi qui réunit la plupart de ces acteur·trices (Mission Locale d'Ixelles pour l'emploi et la formation, Form@XL, l'ALE et le service communal de l'Emploi et de l'Insertion sociale) dans le cadre d'un partenariat local plus large avec Actiris et le CPAS (Cap Emploi).

Les deux services publics locaux (commune et CPAS) travaillent également en synergie et complémentarité pour accompagner le public ixellois vers les emplois disponibles en contrat d'insertion au sein de la commune et développent une expertise partagée en matière d'insertion socioprofessionnelle.

Le PS d'Ixelles entend renforcer et développer cet ensemble d'acteur·trices qui œuvrent quotidiennement auprès des Ixellois et des Ixelloises, avec différentes formules d'accueil, d'information, de formation et d'accompagnement ouvertes et adaptées à toutes et à tous.

Nous revendiquons la dénomination « Emploi, Formation et Insertion sociale », ainsi que les principes d'action suivants :

- Utiliser l'insertion socio-professionnelle comme levier et comme moyen d'accès à la citoyenneté économique et sociale ;
- Renforcer le positionnement communal comme acteur des politiques de l'emploi tant au niveau fédéral que régional.

## **21. Parcours d'insertion vers et via l'emploi**

Nous proposons de :

- Assurer un accompagnement individualisé des Ixelloises et des Ixellois par le service communal de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion sociale ;
- Renforcer la proximité avec le public concerné par une communication intensive et innovante ;
- Poursuivre le travail de coopération avec la cellule d'insertion socio-professionnelle du CPAS (Cap Emploi) ;
- Être acteur de l'insertion socioprofessionnelle en poursuivant et en renforçant l'insertion au sein même des services communaux, ainsi qu'auprès de nos partenaires (stages First et contrats d'insertion Articles 60 en collaboration avec le CPAS) ;
- Assurer le soutien aux partenaires de la commune en matière d'emploi, de formation et d'insertion socio-professionnelle ;

- Renforcer les moyens de la formation continue et de la promotion sociale par le développement de l'Institut Fernand Cocq ;
- Lutter contre la discrimination à l'embauche.

## **22. Lutte contre la fracture numérique**

Pour nous, socialistes, le déploiement des services publics en ligne ne peut pas aller sans le déploiement des outils de soutien à l'utilisation des outils numériques. Cela passe par l'accueil et l'accompagnement physique des personnes. Les moyens gagnés en efficacité en numérisant certains services publics doivent être investis dans l'aide à l'inclusion numérique de tous les publics, mais pas au détriment de l'accompagnement humain des demandeur·euses d'emploi.

Nous proposons de :

- Renforcer l'accompagnement aux outils numériques de l'Espace Public Numérique ;
- Adapter les capacités d'accueil en qualité comme en quantité (locaux, personnel, outils...) ;
- Former le personnel communal notamment aux nouveaux outils numériques dont l'Intelligence Artificielle afin d'être en capacité de mieux accompagner les publics ;
- Intensifier la sensibilisation et la prévention par rapport aux dérives liées aux outils numériques (protection des données personnelles notamment) ;
- Promouvoir le WI-FI gratuit dans certains espaces publics (et naturellement au sein de l'EPN) ;
- Faire des Espaces Publics Numériques (EPN) des lieux d'accueil qualitatif et multi-services permettant à des personnes en situation précaire un accès à des services minimum essentiels liés au numérique et connexes : connexion internet, recharge de batteries, toilettes publiques...

## **ENSEIGNEMENT**

### **23. Le réseau d'enseignement communal**

La commune d'Ixelles organise sur son territoire 7 écoles fondamentales ordinaires, une école fondamentale spécialisée de type 8 (trouble des apprentissages), 2 écoles secondaires ordinaires et 1 école secondaire spécialisée



de forme 3 (enseignement professionnel). Elle est également responsable de 2 Académies et d'1 établissement d'enseignement de promotion sociale, l'Institut Fernand Cocq. La commune organise donc un réseau d'enseignement particulièrement complet.

Ce réseau sera enrichi dans les prochaines années d'une nouvelle école secondaire, en cours de construction, et d'une école néerlandophone.

Le Contrat de Quartier Rabelais a été élaboré en concertation avec la Fédération Wallonie-Bruxelles pour pouvoir réhabiliter l'ancien site dit « Rabelais », sis rue de l'Athénée en école secondaire, salles de sports ouvertes au quartier, crèche et logements publics. Le chantier suit actuellement son cours et la première rentrée scolaire est planifiée pour l'année scolaire 2027-2028.

D'un autre côté, le projet de construction d'une école néerlandophone suit également son cours. Le permis d'urbanisme a été récemment obtenu et le chantier de transformation et d'extension du bâtiment sis à l'impasse des Moineaux démarrera prochainement, en vue d'y accueillir 250 élèves dans un enseignement néerlandophone.

Le PS d'Ixelles défend ces projets de renforcement du réseau d'enseignement public communal. Plus particulièrement, le PS d'Ixelles entend rappeler que l'enseignement communal est organisé par le Conseil communal et qu'il possède dès lors, au cœur de son ADN, la représentation démocratique.

Les parents d'élèves sont un relais indispensable pour assurer le suivi de la scolarité et faire vivre l'école. Ceux-ci se réunissent en « association de parents » de façon très diversifiée entre les établissements scolaires. Les écoles en encadrement différencié ont plus de difficultés à fédérer les parents de leurs élèves et se retrouvent, souvent, sans interlocuteur·trice. Un projet-pilote de soutien à la création d'une association de parents a été mis en place à l'école 2 en collaboration avec la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel. Nous proposons de le poursuivre et de l'étendre à l'école 4 du cœur d'Ixelles.

Nous proposons de :

- Poursuivre et défendre le projet de construction d'une nouvelle école secondaire à Rabelais ;
- Ouvrir cette nouvelle école secondaire à la rentrée 2028-2029 ;

- Assurer la réalisation du projet de rénovation de l'école fondamentale du cœur d'Ixelles, dite école 4 ;
- Poursuivre le projet de construction d'une école néerlandophone à l'impasse des Moineaux ;
- Soutenir les initiatives qui permettent aux écoles de se rassembler et de créer une identité de Pouvoir Organisateur commun, comme les Olympiades organisées au stade d'Ixelles ;
- Poursuivre et étendre à l'école 4 du cœur d'Ixelles le projet-pilote de soutien à la création d'une association de parents mis en place à l'école 2 en collaboration avec la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel.

#### **24. Bâtiments scolaires**

Les bâtiments scolaires communaux ixellois souffrent d'un déficit d'investissement historique et, donc, d'un état de délabrement important. Les conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les équipes scolaires sont parfois inadmissibles. En septembre 2019, la commune a adopté, à l'initiative des Échevin·es socialistes, un programme de rénovation de ses sites scolaires. Il se compose de trois axes principaux : (1) des investissements conséquents pour les travaux les plus importants ; (2) des entretiens et des interventions de maintenance réguliers et systématiques ; (3) une équipe d'ouvrier·es polyvalent·es spécifiquement dédiée aux établissements scolaires pour assurer une rapidité et une cohérence des interventions.

Tous les grands travaux nécessaires pour répondre aux besoins ont été répertoriés un à un, dans un cadastre des investissements, en vue de planifier et d'organiser la rénovation de toutes les écoles !

Ce premier programme d'investissement entend répondre aux urgences liées à la sécurité des bâtiments, à la vétusté des locaux, aux économies d'énergie, pour toutes les écoles. Il recense 230 interventions pour 28 millions d'euros d'investissement, dans les toitures, les châssis, les rénovations de façades ou de plafond. Une à une, ces interventions ont été étudiées, budgétisées et planifiées sur 3 programmes triennaux, de 2019 à 2028.

En plus des grandes interventions, un travail d'entretien quotidien est nécessaire. Il est réalisé pour l'essentiel par les concierges des écoles et les ouvrier·es communaux·ales.

Enfin, l'équipe d'ouvrier·es polyvalent·es s'est avérée indispensable pour répondre aux besoins les plus urgents. Des interventions de peinture de hall d'école, de rénovation complète de sanitaires ou encore de carrelage ont pu être réalisées avec efficacité et rapidité, par les équipes communales plutôt que par des entreprises privées. Ce modèle « in-house » a également été développé par le CPAS d'Ixelles qui entreprend toute la rénovation de l'ancien home Van Aa par ses propres équipes en y intégrant un projet d'insertion socioprofessionnelle. Cette expertise du CPAS doit permettre de développer un projet aussi abouti pour les équipes d'intervention dans les bâtiments scolaires.

En outre, une étude acoustique a été réalisée afin d'identifier les moyens de réduire les nuisances sonores dans les bâtiments. Les premières mesures correctrices concrètes ont été mises en œuvre.

En plus des bâtiments scolaires, les efforts de rénovation concernent également les cours de récréation. Leur réaménagement est l'occasion de proposer de nouvelles occupations de l'espace récréatif et une nouvelle division qui ne soit plus arbitrée par une activité dominante exclusive et excluante.

Le PS d'Ixelles défend ce travail et entend le poursuivre. Les élèves doivent être accueilli·es dans les meilleures conditions d'apprentissage et le personnel scolaire doit bénéficier d'infrastructures de qualité.

Nous proposons de :

- Rénover tous les bâtiments scolaires ;
- Poursuivre et actualiser le cadastre des interventions de rénovation des bâtiments scolaires ;
- Développer un projet d'équipes polyvalentes pour réaliser les réparations et petites rénovations des bâtiments scolaires en y intégrant une dimension d'insertion socioprofessionnelle, sur le modèle et en bénéficiant de l'expertise du CPAS ;
- Réduire les nuisances sonores dans les bâtiments scolaires par la mise en œuvre de l'étude acoustique et son actualisation ;

- Réaliser le projet de reconstruction des écoles 7&8 du Bois de la Cambre
- Assurer la rénovation complète de l'école 4, chaussée d'Ixelles ;
- Rénover les cours d'école sous le prisme du partage de l'espace entre différentes activités et de l'augmentation des espaces verts et des surfaces perméables.

## **25. Une pédagogie contemporaine innovante**

L'enseignement ixellois est caractérisé par une pédagogie contemporaine innovante. Loin de s'enfermer dans les carcans de l'enseignement dit traditionnel ni dans les préjugés liés à la pédagogie active, le caractère contemporain et innovant propose le soutien aux apprentissages, l'adaptabilité des méthodes d'évaluation et des sessions d'examens, le renforcement des liens avec le monde professionnel pour l'enseignement qualifiant et l'autoévaluation de la part des élèves sur leurs apprentissages et compétences.

Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, le PS a mis à disposition des moyens supplémentaires pour assurer le co-enseignement. Concrètement, deux enseignant·es sont présent·es devant chaque classe en moyenne 8 heures par semaine. Cette présence renforcée permet un accompagnement personnalisé des élèves. Elle a fait ses preuves tout au long de l'année scolaire.

Les méthodes d'évaluation ont également évolué pour laisser davantage de places aux évaluations qualitatives et aux espaces d'échanges avec les élèves et avec les parents. Les sessions d'examens ont été réorganisées pour libérer du temps aux apprentissages.

L'enseignement secondaire sera amené à évoluer de façon importante avec la mise en place du tronc commun. Ces évolutions auront un impact sur l'enseignement qualifiant de l'Institut technique René Cartigny et sur l'enseignement spécialisé proposé par l'Ecole Professionnelle Edmond Peters. Le PS d'Ixelles défend ces unités d'établissement et entend assurer leur pérennité.

Nous proposons de :

- Évaluer les nouvelles méthodes d'évaluation des élèves et, après d'éventuelles corrections, poursuivre le dispositif dans une approche qualitative ;

- Ouvrir toutes les opportunités de l'enseignement qualifiant pour absorber les évolutions inhérentes au Pacte pour un enseignement d'excellence (CEFA, nouvelles options, etc.) ;
- Soutenir les initiatives « d'école du dehors » de découverte pédagogique de l'environnement.

## **26. Gratuité scolaire**

Le principe de gratuité scolaire est inscrit à l'article 24 de la Constitution. De nombreux efforts ont été réalisés ces dernières années tant à la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'à la commune d'Ixelles pour inscrire ce principe très concrètement dans le quotidien des élèves. Ainsi, le matériel scolaire est distribué gratuitement en maternel et en primaire dans toutes les écoles communales d'Ixelles. Les parents ne reçoivent plus de liste d'achats à réaliser dans la précipitation en début d'année scolaire... ce sont les élèves qui reçoivent directement tout le matériel : plumier, crayons, stylos, gommes, colles, ciseaux, compas, etc.

Par ailleurs, 50.000 repas chauds sont distribués gratuitement, chaque année, aux élèves des écoles en encadrement différencié. Ces écoles concentrent des élèves issus·es de familles en plus grande précarité et il arrivait que nombre d'entre elleux n'aient pas de repas chauds, sains et de qualité sur la semaine... Cette injustice criante était une réalité tangible dans certaines écoles communales. Elle avait bien entendu un impact considérable et profondément inégalitaire sur les capacités d'apprentissages des élèves. Les écoles communales d'Ixelles ont répondu à un appel à projets de la Fédération Wallonie-Bruxelles, initié par les socialistes lorsqu'ils étaient encore au pouvoir, pour assurer la distribution de ces repas pendant 5 ans.

La commune, quant à elle, organise la distribution gratuite de soupes à toutes les élèves de toutes les écoles communales. Des dispositions sont à l'étude pour étendre cette politique à l'enseignement libre.

Enfin, de nombreuses activités culturelles et sportives sont proposées gratuitement aux élèves des écoles communales.

Si ces initiatives socialistes s'inscrivent dans le sens de la gratuité, des efforts restent à fournir pour faire de la gratuité une réalité pour : les sorties scolaires,

l'accueil extrascolaire, une étude dirigée encadrée par du personnel habilité et les fournitures dans l'enseignement secondaire.

Le PS d'Ixelles défend la gratuité de l'enseignement et demande aux autorités compétentes en Fédération Wallonie-Bruxelles d'assurer cette disposition constitutionnelle.

Nous proposons de :

- Assurer une solidarité effective pour le paiement des sorties scolaires ;
- Poursuivre la distribution gratuite de soupes à tou·tes les élèves de toutes les écoles communales, tout en intégrant des pratiques durables pour lutter contre le gaspillage alimentaire, et étendre cette politique à l'enseignement libre ;
- Étudier les possibilités, dans le cadre budgétaire, de gratuité de l'étude dirigée et de l'accueil extrascolaire ;
- Étudier les possibilités, dans le cadre budgétaire, de distribution gratuite des fournitures dans l'enseignement secondaire ;
- Généraliser l'installation de fontaines à eau dans les écoles ;
- Organiser des achats groupés de matériel (ex : colis de rentrée pour fournitures scolaires).

## **27. La culture au cœur de l'enseignement**

La culture a été mise à mal ces dernières années, en particulier durant la crise sanitaire. Elle est pourtant essentielle à notre société. Garantir un accès à la culture pour tou·tes est un puissant levier d'émancipation et d'éveil à la citoyenneté. C'est favoriser la tolérance et l'ouverture à l'autre. Les sorties et les activités culturelles pédagogiques sont une priorité de l'enseignement communal ixellois.

De plus, Ixelles regorge d'associations, théâtres, musées, etc. Nous devons profiter de cette richesse culturelle et inciter nos élèves, dès le plus jeune âge, à pousser la porte de ces institutions.

Nous proposons de :

- Renforcer les partenariats entre nos écoles communales et le Musée d'Ixelles, les théâtres ixellois, la Maison qui chante, etc. ;

- Proposer des activités culturelles en parascolaire (après 15h ou le mercredi après-midi).

## **28. Lutte contre la fracture numérique**

L'école se numérise. De nouvelles applications voient le jour dans la relation parents-école. Des tableaux pédagogiques interactifs et le Wifi ont été installés dans tous les établissements scolaires. Pourtant, de nombreux parents et quelques élèves restent très éloigné-es de ces outils. La fracture numérique ne doit pas se creuser.

Nous proposons de :

- Veiller systématiquement aux enjeux d'accessibilité numérique, à la lutte contre la fracture numérique et à l'égalité entre les élèves ;
- Fournir le matériel informatique nécessaire aux apprentissages aux élèves victimes de la fracture numérique ;
- Accompagner les parents dans les démarches numériques, au sein des établissements scolaires eux-mêmes.

## **29. Troubles liés au spectre de l'autisme (TSA)**

Les écoles communales d'Ixelles accueillent tous les enfants et observent grâce à une amélioration de la détection et des diagnostics une augmentation du nombre d'élèves porteurs de troubles du spectre autistique (TSA). Pour que ces enfants puissent être accueilli-es dans les meilleures conditions d'apprentissages pour eux-mêmes et pour leurs camarades, des adaptations tant durant le temps scolaire qu'en dehors sont nécessaires.

Ixelles accueillera prochainement la première Maison de l'Autisme sur le site des casernes, à l'initiative de la Région de Bruxelles-Capitale. Des liens doivent être créés dès son ouverture.

Nous proposons de :

- Former les enseignants et les animateur·trices extrascolaires aux troubles liés au spectre de l'autisme ;
- Collaborer avec des acteur·trices spécialisé·es dans le TSA et la Maison de l'Autisme afin d'identifier les aménagements et équipements nécessaires, dans et en dehors de la classe, à l'accueil des élèves TSA ;

- Mettre en œuvre un plan d'action pour assurer les aménagements et équipements nécessaires à l'accueil de ces enfants dans nos écoles ixelloises;
- Créer des liens avec la Maison de l'Autisme, attendue sur le site des Casernes ;
- Assurer l'accueil des enfants porteur·euses de troubles liés au spectre de l'autisme dans les plaines de vacances et les stages ;
- Créer un groupe d'échanges pour les familles d'enfants TSA scolarisé·es dans les écoles ixelloises.

### **30. Enseignement en immersion**

La commune d'Ixelles a développé un enseignement en immersion néerlandophone depuis la troisième maternelle jusqu'en secondaire. En septembre 2019, l'immersion entraine en vigueur de la troisième maternelle jusqu'à la sixième primaire à l'école 7 du Bois de la Cambre. Pour le secondaire, c'est à l'Athénée Charles Janssens que les filières immersives sont proposées.

L'enseignement en immersion est plus difficile à organiser compte tenu de la pénurie importante d'enseignant·es en Flandre, de la différenciation des statuts entre l'enseignement francophone et néerlandophone et, aussi, des calendriers scolaires hétérogènes.

Malgré ces difficultés, le PS d'Ixelles défend la filière immersive.

Nous proposons de :

- Maintenir une école intégralement immersive en fondamental à l'école 7 du Bois de la Cambre ;
- Poursuivre les options en immersion à l'Athénée Charles Janssens ;
- Renforcer les liens avec les institutions néerlandophones pour proposer des activités parascolaires en néerlandais, par priorité dans les écoles en immersion et par extension dans toutes les écoles communales ;
- Renforcer les liens avec le VDAB pour faciliter la recherche et l'engagement d'enseignant·es néerlandophones.



### **31. Promotion sociale**

L'enseignement de promotion sociale permet la réorientation professionnelle, la compensation des inégalités sociales et scolaires tout au long de la vie, la remédiation spécifique et l'accès aux études supérieures pour les adultes, à n'importe quel moment de leur parcours personnel et professionnel. Cet enseignement étant destiné aux adultes, il doit nécessairement tenir compte des obligations personnelles et professionnelles liées à la vie active. L'enseignement de promotion sociale devra être soutenu et valorisé comme l'« école de la deuxième chance ».

Par ailleurs, l'Institut Fernand Cocq est l'une des rares institutions francophones à proposer des cours de « langue des signes ». Cet apprentissage est aussi difficile qu'il est indispensable pour les personnes sourdes et malentendantes et leurs entourages. Soucieux d'assurer l'accessibilité et l'inclusion, le PS d'Ixelles défend le maintien de cette formation.

Nous proposons de :

- Valoriser notre enseignement de promotion sociale auprès des adultes et des employeur·euses ;
- Pérenniser la formation « langue des signes » à l'Institut Fernand Cocq.

### **32. Extrascolaire et parascolaire**

L'accueil extrascolaire désigne les moments en dehors des heures de cours, pendant l'ouverture de l'école, durant lesquels les enfants sont pris en charge par les services communaux. Les activités parascolaires désignent les activités qui sont organisées dans les écoles, en dehors des heures de cours, par des associations tierces.

Ce temps extrascolaire est précieux au développement de l'enfant et, souvent, représente le contact principal entre les parents et l'école. Le PS d'Ixelles défend la qualité de ce temps et le travail qui peut y être réalisé. A cet effet, les animateur·trices extrascolaires ont été revalorisé·es ces dernières années.

Les activités parascolaires sont, quant à elles, parfois très demandées par certains parents. Leur prix peut toutefois être vecteur d'inégalité au sein de l'école. Les offres d'activités sont, par ailleurs, très différentes entre les écoles, engendrant

une inégalité de proposition. Soucieux d'assurer l'égalité entre les élèves, le PS d'Ixelles défend une vision coordonnée et encadrée de ces activités.

Nous proposons de :

- Développer les initiatives pédagogiques pendant l'accueil extrascolaire ;
- Proposer des activités parascolaires accessibles à tous les enfants, dans toutes les écoles, le cas échéant au travers d'un soutien financier direct aux familles précarisées.

### **33. Académie et École des Arts**

L'académie d'Ixelles fêtera prochainement ses 50 ans d'existence dans le bâtiment des écoles des étangs d'Ixelles. Si elle rencontre un succès croissant, tous les enfants ne peuvent se rendre aux cours de l'académie, faute de parents disponibles pour les emmener depuis leur école jusqu'à l'académie.

Pour répondre à cette situation et offrir des cours à un maximum d'enfants ixellois, des cours décentralisés sont organisés dans toutes les écoles communales d'Ixelles depuis septembre 2022.

Ixelles compte également une École des Arts qui offre une très grande variété de disciplines principalement des Beaux-Arts à quelque 700 élèves. De la céramique à la peinture, en passant par la photographie, la bande dessinée ou la sculpture, les cours rencontrent un franc succès. Nous défendons cette école particulière, son cadre familial empli de bienveillance et l'intérêt supérieur de cet établissement pour les Ixellois·es.

Nous proposons de :

- Poursuivre et intensifier la politique de décentralisation des cours de l'académie dans toutes les écoles communales d'Ixelles ;
- Organiser un anniversaire important pour les 50 ans de l'académie ;
- Soutenir le développement de l'École des Arts d'Ixelles et en assurer la plus grande visibilité.

### **34. Écoles des devoirs**

La commune d'Ixelles a développé un réseau d'écoles de devoirs important. Il s'agit de structures d'accueil pour les jeunes de 6 à 18 ans qui proposent des animations et un accompagnement à la scolarité en dehors des heures scolaires.

Ces écoles des devoirs jouent un rôle particulièrement important pour les jeunes élèves qui ne peuvent pas compter sur le soutien d'un parent à la maison. Malgré l'offre déjà importante dans les écoles des devoirs actuelles, la commune peine à rencontrer les nombreuses demandes des Ixellois·es. Par ailleurs, il n'existe pas de structures de ce type côté néerlandophone.

Nous proposons de :

- Renforcer notre soutien aux élèves en doublant le nombre de places en écoles de devoirs et ouvrir davantage ces structures au public néerlandophone ;
- Créer des places en écoles des devoirs pour les élèves à besoins spécifiques.

## **ENVIRONNEMENT**

« *Penser global, agir local* » entend-on souvent. Ce slogan, très en vogue, permet d'identifier des moyens d'actions concrets dans notre quotidien pour l'environnement. Cependant, son caractère rassurant et opératif ne peut éluder l'obligation d'agir au niveau global pour escompter des changements significatifs sur les principales causes du dérèglement climatique.

En effet, les prévisions scientifiques qui obtiennent les plus larges consensus sont non seulement suffisamment alarmantes mais aussi suffisamment étayées pour convenir qu'il y a lieu aujourd'hui d'agir globalement et d'agir collectivement. Plutôt donc que de peser sur une culpabilisation des comportements individuels, le PS d'Ixelles défend qu'il est primordial « *d'agir collectivement au niveau global* » pour escompter des résultats significatifs sur les causes du dérèglement climatique.

Il apparaît donc essentiel d'articuler des actions à tous les niveaux, international comme local.

Nous soutenons que la commune doit (1) répondre aux efforts qui sont attendus de sa part en termes d'efficacité énergétique, d'utilisation parcimonieuse et responsable des ressources, d'émissions de gaz à effet de serre, de qualité de l'air et d'aménagements pour répondre aux épisodes climatiques extrêmes dont l'occurrence augmente ; (2) initier et soutenir toute démarche de collectivisation des efforts (type coopératives de production d'énergie) et (3) se positionner politiquement, avec les autres pouvoirs publics locaux, pour rappeler que l'action

locale et individuelle ne suffiront pas et qu'elles ne peuvent concentrer à elles seules ni toute l'attention, ni tous les efforts.

### **35. Inégalités environnementales**

Les effets du dérèglement climatique et des pollutions engendrent des inégalités environnementales. Il en est ainsi de la qualité de l'air, par exemple. La corrélation entre densité d'un quartier, faible niveau socioéconomique et pollution de l'air est établie scientifiquement. Concrètement, la qualité de l'air est moindre dans les quartiers les plus denses qui sont également les plus pauvres. Cette inégalité environnementale a des effets immédiats sur la santé et sur l'espérance de vie.

Le PS d'Ixelles se bat contre les inégalités, et contre les inégalités environnementales aussi. Pourtant celles-ci sont souvent invisibilisées.

Nous proposons de :

- Mettre à l'agenda la question des inégalités environnementales dans les actions communales ;
- Proposer aux autorités régionales des projets pilotes à Ixelles visant à lutter contre les inégalités environnementales.

### **36. Plan Climat**

La commune d'Ixelles s'est dotée d'un Plan Climat avec pour ambition la réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre du territoire ixellois d'ici à 2030, en comparaison avec la situation de 2008.

Cet objectif est particulièrement ambitieux en ce qu'il intègre toutes les émissions du territoire et que la commune n'a la maîtrise directe que de ses propres émissions.

Il est, bien entendu, indispensable de concentrer des efforts conséquents dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour atténuer les effets du changement climatique.

Ces réductions doivent conjuguer les efforts de chacun. A titre d'exemple, 45% des émissions de gaz à effet de serre à Ixelles sont produites par le secteur résidentiel. Concrètement, il s'agit des émissions produites par les chaudières domestiques et collectives. Pour atteindre les objectifs du Plan Climat à l'horizon

2030, il sera donc indispensable de compter sur des efforts qui ne peuvent être ni assumés directement par la commune ni, souvent, assumés par leurs auteur·trices compte tenu des coûts importants qu'ils engendrent.

Le PS d'Ixelles plaide, dès lors, pour que les efforts annoncés soient soutenus par tous les niveaux de pouvoir supérieurs.

Nous proposons de :

- Évaluer en début de législature l'actuel Plan Climat, les actions en vigueur et celles à venir, et leurs contributions aux objectifs annoncés ;
- Identifier les moyens pour parvenir aux objectifs de réduction et mobiliser les niveaux de pouvoir supérieurs en soutien à ces moyens ;
- Prioriser parmi les nombreuses actions arrêtées celles qui auront le plus d'impact positif.

### **37. Énergie**

Ixelles est inscrite dans le Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique (PLAGE). Ce mécanisme régional contraignant repose sur un monitoring des consommations énergétiques, un cadastre des interventions nécessaires à assurer leur réduction et des objectifs à court, moyen et long termes.

Le travail analytique et la planification des actions nécessitent beaucoup de ressources. Toutefois, elles apparaissent particulièrement pertinentes au regard des résultats concrets observés, au bénéfice de la réduction des factures énergétiques communales et de leur impact positif sur l'environnement.

Le PS d'Ixelles défend l'intérêt de ce Plan et son impact concret sur les consommations d'énergie de la Commune.

Nous proposons de :

- Réduire les consommations énergétiques communales par le suivi du Plan et son renforcement ;
- Mener des projets pilotes de communautés d'énergie citoyennes.

### **38. Eau**

Ixelles a un lien particulier avec l'eau. La rivière Maelbeek y prend sa source, des étangs majestueux y ont été aménagés, longtemps la vallée du même nom était

inondée à chaque pluie. La commune compte des points topographiques « hauts » et des fonds de vallée très encaissés. En cas de pluie, le ruissellement des eaux est important. Les fonds de vallée sont alors vite inondés. La construction du bassin d'orage sous la place Flagey a permis d'atténuer ces effets sans parvenir à répondre complètement à toutes les problématiques rencontrées.

Ces problèmes sont particulièrement importants dans les habitations de la rue Gray, en ce compris dans les logements communaux qui s'y trouvent.

Par ailleurs, les eaux de pluie peuvent être facilement et utilement récoltées. Si leur récolte participe, accessoirement, aux moyens de répondre aux inondations, c'est aussi et surtout un formidable moyen d'économiser le recours à l'eau potable pour l'entretien des parcs ou le nettoyage des voiries.

Nous proposons de :

- Prioriser la problématique des inondations et des reflux d'eau dans les habitations de la rue Gray, en collaboration avec la Région et les habitant·es ;
- Étudier, dans ce cadre, la reconversion des rez-de-chaussée insalubres des logements communaux situés près du pont de l'avenue de la Couronne en parkings vélos, ouverts au quartier et aérés continuellement pour stopper la contagion de l'humidité vers les étages supérieurs habités et salubres ;
- Soutenir les installations de récupération de l'eau de pluie ;
- Développer un réseau de citernes communales d'eau de pluie pour l'entretien de nos parcs et le nettoyage des voiries ;
- Assurer la gestion intégrée des eaux de pluie à la parcelle dans les projets urbanistiques comme dans les aménagements de l'espace public ;
- Multiplier les fontaines publiques d'eau potable gratuites dans l'espace public.

### **39. Qualité de l'air**

La qualité de l'air en ville est un enjeu d'égalité environnementale et de santé publique. L'Organisation Mondiale de la Santé établit des recommandations de seuils pour le dioxyde d'azote, les particules fines (PM10 & PM2.5), et l'ozone. La Région de Bruxelles-Capitale calcule un indice global de qualité de l'air en continu disponible sur l'application CELINE. La qualité de l'air est influencée par les

émissions plus ou moins élevées de polluants, les conditions météorologiques qui facilitent ou annihilent la dispersion des polluants et la période de l'année.

La concentration des polluants est, en règle générale, plus importante dans les zones urbaines denses, engendrant une inégalité environnementale marquée. A cet égard, le nord d'Ixelles, plus dense, souffre d'une moins bonne qualité de l'air.

Sans pouvoir répondre à tous les facteurs influant la qualité de l'air, dont les transports thermiques et le chauffage résidentiel, Ixelles peut contribuer à son amélioration. Le PS d'Ixelles défend la diffusion la plus large de l'information, l'éducation permanente des citoyen·nes pour assurer la compréhension d'une information scientifique, des relevés en collaboration avec la Région et des mesures d'amélioration concertées.

Nous proposons de :

- Soutenir les initiatives des écoles pour la création de rues scolaires ;
- Diffuser l'information sur la qualité de l'air de façon large ;
- Assurer une disponibilité des équipes chargées de cette thématique pour rendre l'information scientifique accessible à tou·tes ;
- Mettre en place un réseau de relevés de la qualité de l'air, en concertation avec les autorités régionales compétentes.

#### **40. Épisodes climatiques extrêmes**

Les épisodes climatiques extrêmes se multiplient. Les inondations, les canicules et les épisodes de grand froid hivernaux engendrent systématiquement des conséquences humaines et matérielles de plus en plus importantes. La commune d'Ixelles s'est dotée d'un Plan Grand Froid et d'un Plan Canicule. Chacun de ces plans visent à préserver la santé de nos concitoyen·nes par priorité.

La ville doit s'adapter à ces épisodes dont l'occurrence augmente et dont les effets sont de plus en plus importants. Le PS d'Ixelles propose d'étudier l'augmentation de l'occurrence de ces épisodes et de leurs effets en partenariat avec les universités ; d'identifier pour chacun des épisodes les effets les plus importants et de planifier les moyens d'y répondre.

En hiver, l'accueil de jour déjà en vigueur est indispensable pour les personnes sans-domicile et les personnes mal-logées. Pour compléter ce dispositif, la création

d'un accueil de nuit pour compléter le dispositif régional hivernal devrait être évaluée.

Les épisodes de canicule, quant à eux, font particulièrement souffrir les personnes âgées. L'aménagement urbain peut aussi renforcer la chaleur en ville ou, au contraire, l'atténuer. La présence d'eau et d'espaces verts est, à cet égard, un facteur d'atténuation comme d'aménité urbaine.

Enfin, les phénomènes de pluies torrentielles et de tempêtes impliquent des mesures de sécurité et de prévention importants. Les derniers épisodes que la Belgique a connus ont causé plusieurs décès, dont des enfants à Gand et à Uccle, suite à la chute de branches ou d'arbres. En juillet 2022, une jeune ixelloise, Rosa Reichel, a perdu la vie dans les inondations qui ont frappées le sud de la Belgique. Un arbre a été planté en sa mémoire, à la Chaussée d'Ixelles, au carrefour des rues de l'Arbre Bénit et du Prince Albert. Ces épisodes et leurs drames doivent nous obliger à prévoir les mesures de prévention et d'atténuation.

Nous proposons de :

- Étudier avec les universités bruxelloises l'augmentation de l'occurrence des épisodes climatiques extrêmes et leurs effets, en identifier les plus importants et planifier les moyens d'y répondre ;
- Pérenniser l'accueil de jour hivernal des personnes sans domicile et mal-logées ;
- Évaluer la création d'un accueil de nuit en concertation avec les autorités régionales responsables de cet accueil ;
- Assurer, dans le cadre du Plan canicule, le soutien aux personnes âgées pour l'accès à l'eau ;
- Renforcer la présence de fontaines de jeux en ville et de fontaines d'eau potable accessibles gratuitement ;
- Favoriser le verdissement et la plantation d'essences pertinentes afin de permettre la création d'îlots de fraîcheur ;
- Terminer l'inventaire de la santé des arbres d'Ixelles, les risques pour la sécurité et prendre toutes les mesures indiquées pour écarter les risques de chutes de branches ou d'arbres ;
- Étudier les moyens techniques de répondre aux inondations dans les fonds de vallée et, en particulier, au Square de la Croix Rouge et dans la rue Gray.



## ESPACE PUBLIC

L'espace public est notre espace partagé. Il appartient à toutes et à tous. Son aménagement et son entretien participent à la qualité de notre cadre de vie.

L'espace public doit être le lieu de l'égalité. Suivant ce qui en est fait par les pouvoirs publics, il peut favoriser la cohésion sociale et l'inclusion, les rencontres et l'interaction entre tou·tes les citoyen·nes.

Il peut en outre contribuer à la santé et au bien-être des citoyen·nes en offrant des opportunités d'activités physiques et en réduisant le stress.

L'espace public est également crucial pour la démocratie et la participation citoyenne, car il permet les rassemblements et l'expression libre.

De plus, il stimule l'économie locale en soutenant le commerce local et les petites entreprises. Il peut jouer un rôle-clé dans la régulation des effets des changements climatiques en permettant d'améliorer la qualité de l'air, de contenir les concentrations de températures et de favoriser la biodiversité.

En outre, il enrichit l'esthétique et le patrimoine culturel des villes, tout en encourageant les modes de transport durables.

Enfin, des espaces publics bien conçus et animés accroissent la sécurité en dissuadant les comportements antisociaux et en augmentant le sentiment de sécurité grâce à une activité humaine constante.

Pour le PS d'Ixelles, il est primordial que notre commune y consacre une énergie conséquente.

Son réaménagement doit intégrer le besoin de quiétude des riverain·nes et renforcer systématiquement la sécurité routière. La ville est habitée. Il faut pouvoir s'y sentir chez soi, dans l'animation comme dans le calme.

Le PS veut que chaque nouvel aménagement soit réalisé selon une vision holistique prenant en considération les nécessités de l'ensemble de ses usagères et usagers, le caractère paysager des quartiers et l'optimisation des rénovations ponctuelles de l'espace public.

Favoriser les espaces piétons, inciter les modes de déplacement actifs et lutter contre les comportements inciviques restent des enjeux cruciaux. Cette

transformation devra se faire en concertation avec l'ensemble des Ixellois·es en prenant en considération les besoins de l'ensemble des acteur·trices économiques et de vie des quartiers.

Le PS veut poursuivre la politique de verdurisation des rues ixelloises car il est nécessaire de répondre aux défis environnementaux et du changement climatique qui impactent la qualité de vie dans nos quartiers. Cette politique doit toutefois être mise sur pied de façon raisonnée et poursuivra différents objectifs : améliorer la sécurité routière, lutter contre les îlots de chaleur en ville, améliorer la qualité de l'air, garantir l'accessibilité aux entrées de garages privés, assurer la perméabilité des sols, préserver et améliorer la biodiversité, poursuivre le développement des promenades urbaines connectant les espaces verts existants par un réseau d'espaces publics apaisés.

#### **41. Espaces publics**

Nous proposons de :

- Consulter systématiquement les personnes les plus fragilisées dans l'espace public lors des projets de réaménagement de l'espace public ;
- Créer une commission des femmes pour poursuivre la politique d'inclusion mise en place dans l'espace public ;
- Établir un plan paysager des quartiers ixellois pour garantir l'uniformité urbanistique des différents territoires ixellois et optimiser les rénovations ponctuelles de l'espace public ;
- Réaménager l'avenue de l'Université, en tenant compte des besoins liés au flux piéton entre les 2 campus et requalifier la partie communale de l'avenue de la Couronne (entre le Cimetière et le boulevard Général Jacques) ;
- Rénover la chaussée de Boondaël entre le boulevard Général Jacques et le rond-point du cimetière d'Ixelles en améliorant le partage de l'espace public, en respectant le caractère patrimonial du quartier et en prenant en considération les requis environnementaux ;
- Poursuivre l'étude de réaménagement de la liaison entre l'Abbaye de la Cambre, les Étangs d'Ixelles et la place Flagey afin d'assurer une continuité des cheminements cyclistes et piétons entre les deux espaces publics et proposer une promenade urbaine apaisée et verte dans le respect du

patrimoine, de la qualité paysagère du site et des enjeux environnementaux ;

- Dans la poursuite de la politique de la rénovation des places publiques, lancer une réflexion sur le réaménagement du Square du Vieux Tilleul en vue d'une rénovation de l'espace après les travaux de construction et rénovation des écoles 7 et 8 ;
- Rénover la rue du Sceptre pour apaiser la voirie et en améliorer la perméabilité des sols dans la cadre du plan global de rénovation de la vallée du Maelbeek et de la gestion intégrée de l'eau ;
- Inviter la Région à lancer une étude de réaménagement des zones à forte concentration piétonne, et plus particulièrement, par exemple les abords de la gare d'Etterbeek ou la chaussée de Wavre ;
- Inviter la Région à respecter ses obligations en matière de rénovation ponctuelles des voiries relevant de ses compétences, dont notamment la chaussée de Wavre et la chaussée d'Ixelles ;
- Réaménager l'ensemble urbanistique formé par les rues de l'Ordre, de la Probité, Victor Semet et Volta, dans une approche respectueuse du patrimoine, à partir de l'étude participative réalisée en fin de législature et dans le respect du Masterplan pour le stade d'Ixelles ;
- Poursuivre et intensifier le programme de réparation structurelle des trottoirs, qui a permis de réparer chaque semaine 1 kilomètre de trottoir en remplaçant les pavés descellés ;
- Poursuivre l'optimisation des choix du revêtement de trottoir afin de mieux pouvoir tenir compte des impératifs de qualité, de confort, d'accessibilité et de durabilité sur base de l'étude paysagère des quartiers d'Ixelles ;
- Renouveler le plan Lumière avec une attention particulière pour une adéquation entre la typologie du bâti et le type de luminaires (moderne, ancien, etc.) ; pour les technologies les moins énergivores ; et pour réduire la pollution lumineuse tout en garantissant les impératifs de sécurité de l'espace public ;
- En collaboration avec Sibelga, s'assurer que chaque passage piéton soit éclairé ;
- Étudier les possibilités pour aménager sous le trottoir, lors des rénovations, une tranchée intelligente pour les impétrants permettant de placer, réparer, ou ôter des câbles et autres réseaux d'impétrants sans ouvrir le trottoir ;

- Multiplier les bancs publics en les intégrant un maximum dans la conception de l'espace public, et ce prioritairement sur les trajets les plus empruntés par les personnes à mobilité réduite ;
- Installer de nouvelles fontaines publiques d'eau potable, accessibles en tout temps et gratuitement, sur les principales places de la commune ;
- Renforcer l'information sur les chantiers communaux et régionaux par des outils de communication innovants et contemporains qui s'adressent aux habitant·es, aux commerçant·es et à tous les publics intéressés ;
- Tester la mise en place d'un comité de gestion participatif pour la place Flagey, associant toutes les parties prenantes pour convenir de la meilleure façon d'autoriser les occupations temporaires de la place, de l'équiper, de la gérer, de la faire évoluer, ... en tenant compte au mieux des besoins, attentes et préoccupations de chacun·e ;
- Installer des coussins berlinois ou des casse-vitesse dans les rues résidentielles où des prises de vitesse excessives ont lieu.

#### **42. Parcs, plantations et eau dans ma commune**

Nous proposons de :

- Soutenir la création de jardins partagés en intérieur d'îlot, notamment, dans les quartiers Volta et Akarova, en développant des collaborations entre initiatives citoyennes et participation des pouvoirs publics ;
- Poursuivre la gestion différenciée de nos espaces verts. Ce mode de gestion permet de valoriser les différents services écosystémiques en laissant la place qui lui revient à la nature ;
- Renforcer le maillage vert et bleu en reliant entre eux les espaces verts et les étendues d'eau par des corridors écologiques, pour favoriser la biodiversité urbaine ;
- Transférer la gestion et l'entretien du Square de Meeûs à un acteur unique, soit Bruxelles-Environnement, administration régionale en charge de certains espaces verts, soit l'une des deux communes sur lesquelles il est implanté : la Ville de Bruxelles et Ixelles ;
- Augmenter, diversifier et sécuriser les plaines de jeu en dialogue avec le voisinage;

- Rendre accessible les petits espaces verts et squares en supprimant les barrières, petites grilles et autres éléments d'aménagement qui ferment ces espaces (place Charles Graux, etc.) ;
- Assurer l'installation de zones libres pour chien (Bois des Commères, Parc Buchholz) ;
- Travailler avec la région à la végétalisation des abribus permettant d'accroître la biodiversité et de réduire les émissions de CO2 ;
- Poser des nichoirs à insectes et installation de ruchers didactiques sur plusieurs terrains communaux ;
- Créer de l'ombrage en ville à l'aide d'une structure support à des plantes grimpantes qui présentent, elles, l'avantage de permettre le développement de végétaux qui nécessitent peu de profondeur de sol ;
- Augmenter le mobilier de pique-nique dans les parcs ;
- Lancer un plan de plan de rénovation des plaines de jeux ;
- Développer des terrains de sports extérieurs tels que le basket, le skate-park et le street work-out, tout en veillant à ne pas en faire des espaces genrés ;
- Décréter un moratoire sur l'abattage des arbres (sauf exception dûment motivée) qui sont indispensables à nos villes (absorbent la pollution et jouent le rôle de climatiseur) et doivent être à tout prix protégés ;
- Lancer un nouveau plan de plantations d'arbres à fleurs et à fruits dans les parcs ;
- Veiller à un élagage adapté et contrôlé des arbres ;
- Créer des espaces verts et îlots de fraîcheur urbains par une verdurisation maximale de l'espace public ;
- Continuer de développer la présence de l'eau dans la ville comme élément rafraîchissant, apaisant et de convivialité grâce à la création de fontaines d'eau potable et de distraction ;
- Développer un plan urbanistique et technique (en collaboration avec Vivaqua et Bruxelles-Environnement) de lutte contre les inondations dans la Vallée du Maelbeek ;
- S'intégrer dans les stratégies régionales de prévention des inondations, en particulier en matière de gestion intégrée des eaux pluviales (GiEP) dans la délivrance des permis d'urbanisme et tous les projets de

construction/rénovation et d'aménagement de bâtiments ou d'espaces publics communaux ;

- Poursuivre le plan canicule et porter une attention spécifique à la situation des personnes particulièrement vulnérables (petite enfance, personnes âgées, personnes sans-abris) en cas d'épisode climatique extrême ;
- Développer un plan de mise en valeur et de gestion de certains espaces verts en concertation avec les comités d'habitant·es et, si nécessaire, en collaboration avec Bruxelles Environnement.

#### **43. Un espace public non soumis à l'emprise publicitaire**

Nous proposons de :

- Faire respecter les prescrits pour ce qui concerne les vitrines et façades commerciales ;
- Analyser la façon la plus pertinente d'éviter toute publicité en contradiction avec les valeurs défendues par la commune (dont, par exemple, le sexisme, la malbouffe, ou encore la publicité en contradiction avec les objectifs de lutte contre le changement climatique) ;
- Prioriser les messages d'information culturelle, d'intérêt général et de sensibilisation sur les supports d'affichage public.

#### **44. Mobilité pour toutes et tous**

La ville doit être accessible à toutes et tous. A cet égard, le moyen de déplacement le plus accessible, le plus démocratique et le plus employé reste les transports en commun. Le PS d'Ixelles défend prioritairement les mesures d'amélioration de la circulation des transports en commun.

Une mobilité partagée et apaisée présente de nombreux avantages. Elle favorise l'inclusion en rendant les déplacements plus accessibles et équitables pour tou·tes.

Elle contribue à la santé et au bien-être en encourageant les modes de transport actifs, comme la marche et le vélo, et en réduisant la pollution de l'air. Lorsqu'elle est concertée et bien organisée, sur le plan économique, elle dynamise les commerces locaux.

Elle joue un rôle crucial pour l'environnement et la durabilité en diminuant les émissions de CO2 et en favorisant des modes de transport respectueux de

l'environnement. En enrichissant l'esthétique urbaine et en intégrant des solutions de transport innovantes, elle améliore la qualité de vie en ville.

Enfin, une mobilité partagée et apaisée accroît la sécurité en réduisant le nombre d'accidents et en créant des espaces de circulation plus sereins pour tou·tes les usager·es.

### ***Piétons***

Le PS entend poursuivre la priorité donnée à la sécurisation des piétons et notamment aux abords des écoles et des lieux publics à grande fréquentation.

Nous proposons de :

- S'assurer que chaque passage piéton soit éclairé et sécurisé ;
- Poursuivre et intensifier la politique de réparation des trottoirs communaux ;
- Poursuivre et intensifier le plan piéton en confrontant la demande (réseau piéton du PAVE), à l'offre actuelle en matière de largeurs des trottoirs afin d'identifier les lieux problématiques sur lesquels il convient d'agir en priorité ;
- Poursuivre l'optimisation des choix du revêtement de trottoir afin de mieux pouvoir tenir compte des impératifs de qualité, de confort, d'accessibilité et de durabilité sur base de l'étude paysagère des quartiers d'Ixelles ;
- Entamer un large plan de remplacement des revêtements des trottoirs sur base de l'étude d'optimisation de ces derniers et de l'étude paysagère des quartiers ixellois ;
- Veiller à l'installation effective de cheminements piétons pour tous les chantiers de travaux et en garantir le respect par l'ensemble des usagers de la voirie ;
- Dans le cadre de l'octroi des autorisations de terrasses, inclure systématiquement une largeur minimale de trottoir libre d'obstacle, basée non pas sur la norme minimale mais sur les besoins réels du flux piéton, en tenant spécifiquement compte des besoins des publics fragilisés (PMR, personnes âgées, parents avec poussettes ...) ;
- Utiliser tous les outils régionaux à disposition pour atteindre ses objectifs en la matière.

## **Transports publics**

Les transports en commun sont le moyen de déplacement de tou·tes, quel que soit l'âge, le niveau de revenu, la situation familiale ou le handicap éventuel. C'est aussi le moyen de déplacement le plus utilisé par les Ixellois·es. Il est donc essentiel de leur assurer une circulation la plus fluide possible, de les encourager, d'améliorer le maillage, de réduire autant que possible les ruptures de charge, d'améliorer le confort de voyage, d'attente et de sécurité.

Nous proposons de :

- Améliorer le sentiment de sécurité aux abords des arrêts des transports en commun ;
- Débloquer les « points noirs » du réseau STIB sur le territoire ixellois dont l'avenue de l'Hippodrome, la rue du Bailli, la rue de Trêves, la rue du Trône... ;
- Poursuivre les discussions avec la région sur la maîtrise et la réduction des nuisances causées localement par le passage des transports en commun ou la présence d'infrastructures et dépôts (bruit, vibrations, qualité de l'air, ...).

## **Vélo**

Nous proposons de :

- Poursuivre l'amélioration des infrastructures et le réseau cyclable en multipliant des itinéraires vélos bien visibles, lisibles et continus, avec un haut niveau de sécurité et de confort et mettre en œuvre les itinéraires cyclables régionaux et communaux notamment le long des rues du Sceptre, de l'avenue Général de Gaulle et de la rue Jean Paquot ;
- Augmenter la surface des pistes cyclables et les sécuriser ;
- Multiplier les aménagements locaux au niveau des carrefours pour donner de l'espace aux cyclistes et aux sas vélos et généraliser les « B22 » et « B23 » (tourne à droite cycliste aux feux) ;
- Lors de la délivrance des permis d'urbanisme, imposer chaque fois que c'est possible le stationnement vélo/véhicule léger (bakfiets, ...), avec accès à des prises de recharge, dans les bâtiments ;
- Permettre aux enfants ixellois de louer un vélo à moindre coût via le service des sports ;



- Veiller à ce que toutes les écoles communales soient correctement équipées en petits vélos (type draisienne) pour permettre un apprentissage précoce aux enfants de maternelle ;
- Installer – avec le soutien de la Région – au minimum 100 boxes ou parkings vélos sécurisés (si possible électrifiés et incluant des emplacements pour bakfiets) ;
- Installer des arceaux vélos à tous les carrefours, devant tous les établissements publics et renforcer l’offre dans les noyaux commerçants ;
- Étudier la possibilité d’aller plus loin que la région dans le partenariat avec des entreprises spécialisées en matière d’emplacement vélo sécurisés dans l’espace public ;
- Organiser des concertations régulières avec les associations cyclistes locales et soutenir les initiatives citoyennes favorisant la pratique cycliste ;
- Promouvoir l’apprentissage du vélo auprès du grand public et auprès de publics-cible spécifiques en renforçant l’information, la sensibilisation et l’éducation (agent·es communaux·ale, écoles via le brevet du cycliste, etc.) ;
- Inviter les autorités régionales à accroître les possibilités de voyage avec son vélo dans les transports publics ;
- En partenariat avec l’Agence de stationnement – à laquelle la commune a transféré le contrôle du stationnement, la commune analysera tous les moyens d’encourager le stationnement hors voirie plutôt qu’en rue. A cet égard, les possibilités de prendre contact de façon systématique avec les propriétaires d’emplacements hors voirie sous-utilisés seront étudiées, en leur proposant des solutions pour que ceux-ci soient tant que possible mobilisés ; et, plus spécifiquement dans l’ouest d’Ixelles, les moyens de concrétiser la création d’un parking hors-voirie à proximité de la place du Châtelain ;
- Installer des bornes de réparation munies d’outils et d’une pompe à air dans l’espace public.

### ***Mobilité innovante***

Le partage de voitures permet de diminuer la pression automobile en ville, les embouteillages, les émissions de CO<sub>2</sub>, le manque de stationnement et les frais des

familles pour l'utilisation d'une voiture et autres véhicules. En 2024, le nombre d'utilisateur de « carsharing » a atteint les 50.000 utilisateur·trices.

Nous proposons de :

- S'inscrire dans le pacte pour un carsharing inclusif en vue notamment de soutenir l'ouverture des pratiques existantes aux familles monoparentales, aux personnes à mobilité réduite et à nos séniors ;
- Soutenir avec la Région la livraison mutualisée et la livraison avec vélo cargo (réservation d'espaces de livraison), mais également des systèmes-pilotes de taxi à vélo ;
- Travailler avec la Région et Beliris afin que soit prolongée la liaison cyclo-piétonne existant le long de la ligne de chemin de fer L161 (Park system) pour permettre de relier les pôles Quartier européen - Gare d'Etterbeek - Delta ;
- Collaborer avec Sibelga pour l'intégration de bornes de recharges électriques sur des poteaux d'éclairage et limiter l'encombrement de l'espace public ;
- Accompagner la Région dans le développement d'un réseau intégré de bornes de recharges pour véhicules électriques favorisant le développement d'une offre hors voirie en complément de l'offre en voirie ;
- Mener une réflexion sur un partage de l'espace public pour les nouveaux modes de transport (trottinettes, ...) ;
- Soutenir les initiatives de rue scolaire.

## **EUROPE**

Ixelles est une commune profondément européenne. La présence des institutions européennes et la grande diversité de notre population en sont les principaux témoins.

Le projet socialiste a toujours été en faveur d'un projet européen social, protecteur et démocratique.

Dans une Europe en proie à l'extrême-droite, cet engagement doit être rappelé.

Le PS d'Ixelles entend l'incarner dans notre commune.

La question européenne est par ailleurs intimement liée aux aspects linguistiques : il est essentiel de faire vivre le multilinguisme dans notre commune, que ce soit dans l'accueil des populations primo-arrivantes ou dans l'animation culturelle au long de l'année. Permettre une communication publique dans d'autres langues que les langues officielles faciliterait l'intégration des nouveaux·elles arrivant·es et leur simplifierait les tâches. Si l'anglais semble la principale langue, d'autres langues pourraient être identifiées en fonction des moyens et des besoins. Il y a probablement matière à s'inspirer de ce qui se fait dans d'autres communes de la région comme la Ville de Bruxelles.

Nous proposons de :

- Inclure systématiquement l'information sur le droit de vote et la vie civique au moment de l'inscription à la commune ;
- Multiplier les échanges et les animations culturels dans les écoles communales pour faire vivre le multiculturalisme ;
- Célébrer la journée de l'Europe du 9 mai ;
- Envisager d'intégrer les réseaux européens de villes comme Eurocities (trans-sectoriel, de la mobilité à la pollution, en passant par l'inclusion sociale, l'égalité de genre, la lutte contre le changement climatique, etc), Energy Cities (transition énergétique), POLIS (transition de la mobilité), ou encore Global Covenant of Mayors (énergie et climat, réseau international) ;
- S'engager de façon plus directe et proactive dans un dialogue avec les élu·es européen·nes progressistes et les institutions européennes comme le Comité des Régions ;
- Permettre une communication publique dans d'autres langues que les langues officielles, dont l'anglais, en s'inspirant des initiatives prises par la Ville de Bruxelles.

## **FAMILLES**

Ixelles reste une commune jeune et dynamique. Selon l'IBSA, les personnes isolées sont fortement surreprésentées à Ixelles (61 % des ménages, contre 47 % à l'échelle régionale). C'est la commune bruxelloise où cette part est la plus élevée. C'est l'inverse pour les ménages avec enfants : tant les couples avec enfants (13

%) que les familles monoparentales (8 %) sont nettement moins représentés que dans la Région (respectivement 23 % et 12 % en Région bruxelloise).

Ce constat ne doit pas écarter l'importance des familles et des enfants présent·es à Ixelles.

Le PS d'Ixelles défend des politiques ambitieuses qui promeuvent le maintien des familles aux revenus moyens et aux revenus bas sur Ixelles.

Nous proposons de :

- Soutenir et renforcer le développement d'un réseau venant en aide aux familles les plus précarisées de la commune en collaboration avec divers services communaux et diverses associations expertes en la matière ;
- Renforcer le développement des primes de naissance ;
- Renforcer l'accès à la ludothèque/louloudothèque/bibliothèques pour toutes les familles ixelloises ;
- Assurer la gratuité d'accès pour les familles plus précarisées ;
- Renforcer le réseau des familles monoparentales ixelloises ;
- Créer une maison des familles monoparentales sur Ixelles : lieu d'accueil des professionnel·les pour structurer l'accompagnement des familles et encadrer les enfants ;
- Augmenter le nombre de places en halte-garderie et en faciliter l'accès ;
- Assurer la gratuité de plusieurs activités culturelles pour découvrir la culture en famille, au travers d'un Pass Culture pour les ixellois ;
- Créer ou soutenir un réseau de nouveaux parents en lien avec l'ONE et Kind en Gezin. À la déclaration de la naissance d'un enfant, proposer aux futur·es parents s'ils souhaitent participer au réseau des jeunes parents pour être mis en lien avec d'autres nouveaux parents résidant à proximité, afin de lutter contre l'isolement des jeunes parents et de prévenir la dépression post-partum, qui touche une jeune mère sur dix.

## **FINANCES**

Le PS d'Ixelles défend une politique budgétaire prudentielle caractérisée par :

1. La maîtrise des dépenses de personnel. La législature écoulée a vu la mise en place d'un « Comité Ressources Humaines » chargé de surveiller

tout au long de l'année l'évolution des Dépenses Ordinaires de Personnel, d'évaluer l'opportunité des demandes de création et de remplacement de postes et d'insuffler davantage de synergies entre les services communaux pour assurer la continuité des missions de service public sans pour autant recourir unilatéralement à des embauches compensatoires. Ce travail est d'autant plus important que les indexations successives ont pesé lourdement sur les dépenses communales.

2. La confection d'un budget-vérité pour les dépenses de fonctionnement, réalisé à partir des comptes des années précédentes, en intégrant les besoins nouveaux et les évolutions de coûts. Ce « budget-vérité » permet de répondre aux besoins des services tout en évitant un réflexe d'inflation budgétaire.

3. Le maintien des dépenses de transfert à leur niveau précédent, hors dotations à la zone de police et au CPAS et subsides des autorités supérieures devant être réaffectés.

Notre commune se distingue par la diversité des services rendus à la population, en sus des missions de service public obligatoires que nous remplissons : un musée, une piscine, un stade, quatorze établissements scolaires, un théâtre, des ateliers d'artiste... Ces services sont historiques et il nous appartient de les maintenir tout en les améliorant. Ils sont directement rendus à l'ensemble des citoyennes et des citoyens ixellois et participent grandement à notre attractivité et à la qualité de vie dans notre commune.

Pour assurer ces services, la commune dispose d'un patrimoine immobilier conséquent que le PS d'Ixelles entend entretenir, rénover et, parfois, transformer. La politique budgétaire fera état de différents projets d'investissements dans les établissements scolaires, les bureaux, les équipements culturels et sportifs ainsi que l'espace public.

Nous proposons de :

- Assurer une politique budgétaire prudentielle et raisonnable, tout en conservant la richesse des services publics assurés actuellement ;
- Contenir les dépenses de personnel à 50% du budget global ;
- Assurer un budget-vérité ;

- Réaliser les investissements nécessaires à l'entretien et au renouvellement de notre patrimoine tout en limitant l'accroissement du patrimoine au strict nécessaire.

## **HANDICAP**

Le PS d'Ixelles défend la plus grande inclusivité et la plus grande accessibilité. Tous les aménagements les plus récents ont assuré le renforcement de l'accessibilité. Pourtant, le travail est encore important. Ce critère doit être priorisé dans tous les aménagements tant dans l'espace public que dans les bâtiments.

Nous proposons de :

- Poursuivre le Conseil consultatif sur les Questions du Handicap ;
- Assurer l'accessibilité de toutes les infrastructures communales ;
- Assurer l'accessibilité des plaines de jeux et des lieux de stage ;
- Établir un vade mecum de l'aménagement de l'espace public avec les associations représentatives ;
- Organiser des journées de sensibilisation à l'accessibilité pour tout le personnel communal en charge de l'aménagement et de l'entretien des espaces publics et bâtiments communaux ;
- Organiser des para-olympiades sportives.

## **JEUNESSE**

Chaque enfant a droit à des chances égales d'émancipation pour contrer le déterminisme social.

Le PS souligne le caractère impératif de la lutte contre le sous-financement chronique du secteur de l'aide à la jeunesse, en appelant à un effort financier constant et significatif pour répondre aux défis croissants en matière d'aide à la jeunesse.

Le PS d'Ixelles défend que la commune doit rester, plus que jamais, une « commune jeunes admis ». Une commune où les jeunes, de tous profils, peuvent devenir les citoyen·nes engagé·es, critiques et solidaires grâce au soutien des

services communaux dédiés à la jeunesse et les opérateur·trices locaux·ales compétent·es.

Le rôle de la commune reste de soutenir et valoriser au maximum les actions des jeunes en leur offrant les outils nécessaires, pour réaliser au mieux leurs projets sur le territoire communal.

Nous proposons de :

- Réhabiliter la maison de jeunes de la Petite Rue Malibran, appelée Malinard ;
- Pérenniser et dynamiser la Concertation ixelloise de la Jeunesse, plateforme de dialogue et de collaboration entre la commune et le milieu associatif ;
- Entretenir l'éducation démocratique et l'engagement citoyen par le développement du Conseil Consultatif des enfants et du Conseil des Jeunes d'Ixelles (entre 12 ans et 15 ans) ;
- Augmenter le nombre d'écoles de devoirs pour renforcer le soutien scolaire des jeunes ixellois·es ;
- Répondre à la demande de plus en plus croissante de place dans les plaines de vacances de la Jeunesse pour les jeunes ixellois·es durant les congés, et ce à un prix abordable pour toutes les bourses ;
- Pérenniser la réduction des frais d'inscription aux activités extrascolaires pour les familles les plus précaires ;
- Établir un point « info jeune » auprès de tous nos partenaires locaux et au sein de la maison communale, afin de trouver de l'information sur tous les thèmes qui concernent la jeunesse ixelloise : logement, emploi, justice, formation, enseignement, sexualité, relation, sports, volontariat, job étudiant... ;
- Encourager la mobilité internationale des jeunes (via les voyages scolaires, les échanges du jumelage,...) ;
- Assurer une diversité des jeux proposés au sein des plaines de jeux et en assurer la sécurité et la qualité ;
- Promouvoir les bibliothèques, les ludothèques, soirées jeux, etc. ;
- Soutenir les initiatives festives de la Jeunesse et des partenaires locaux (My XL Feest et la fête de la Jeunesse) : des événements majeurs à destination de la jeunesse et de la famille (associations, démonstrations, structures gonflable géantes, spectacles...) ;

- Soutenir l'administration de l'aide à la jeunesse dans ses missions et sa structure et œuvrer à ce qu'elle poursuive ses efforts dans l'atteinte de ses objectifs et de décloisonnement au service des enfants, des jeunes, de leurs familles, ainsi que du secteur de l'aide à la jeunesse ;
- Développer les initiatives mises en place par l'accueil temps libre (l'extra-scolaire) et les actions qui assurent une offre d'activités de qualité et accessible à toutes nos jeunes ixellois (offre d'activités culturelles hors des murs des écoles pour nos jeunes ixellois : une à plusieurs activités culturelles gratuites par mois pour les enfants inscrits) ;
- Étudier les moyens pour permettre à tous les enfants d'accéder, gratuitement, aux activités culturelles (musique...), aux activités sportives,... en parascolaire ;
- Proposer une offre de stages et de plaines aux parents d'enfants dans l'enseignement néerlandophone lorsque les vacances ne correspondent à l'enseignement francophone et à l'offre de stages ;
- Proposer des espaces extérieurs accueillants pour les adolescent·es.

## **JUMELAGES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE**

La commune d'Ixelles est jumelée avec les municipalités de Biarritz en France depuis 1959, de Kalamu en République Démocratique du Congo depuis 2003, de Zababdeh en Cisjordanie depuis 2003 et de Meggido en Israël depuis 2012.

Le principe du jumelage est apparu au sortir de la seconde guerre mondiale dans une perspective de renforcement des liens de paix entre les communautés. Le PS d'Ixelles défend cette vision internationale pacifique et les liens entre les peuples. Nous entendons maintenir les jumelages et célébrer les anniversaires attendus.

Plus spécifiquement, Ixelles a récemment suspendu son jumelage avec Meggido, considérant l'enlisement du conflit et les multiples exactions au Droit International par le gouvernement israélien, dénoncées par la communauté internationale dont les Nations Unies. Le PS d'Ixelles défend que cette suspension doit être maintenue tant qu'aucune perspective n'existe à l'issue du conflit, au respect du Droit international et à l'intégrité du peuple palestinien, en particulier des habitant·es de la bande de Gaza.

Nous proposons de :



- Entretenir les jumelages et la coopération internationale dans une perspective de paix entre les peuples ;
- Célébrer les anniversaires des 70 ans de jumelage avec Biarritz en 2029 ;
- Maintenir la suspension du jumelage avec Meggido tant qu'aucune perspective n'existe à l'issue du conflit, au respect du Droit international et à l'intégrité du peuple palestinien, en particulier des habitant·es de la bande de Gaza.

## LAÏCITÉ

La laïcité, comme principe d'organisation, permet de prendre la mesure et d'assurer le respect de la frontière entre la sphère publique et le religieux. Une commune laïque est neutre au sens où elle ne prend parti pour aucune conviction philosophique ou religieuse. Nous défendons cette neutralité dans les mesures prises, les projets et les attitudes de la commune.

Par ailleurs, certaines cérémonies ont une valeur symbolique importante et l'organisation de rituels à des moments-clés de la vie permettent de les dépasser ou de les célébrer. Il en est ainsi du mariage, du deuil ou des enfants qui grandissent et passent des caps symboliques (7 ans, 12 ans, etc.) La commune dispose de nombreuses salles mais n'a pas pris l'habitude de les mettre à disposition pour consacrer ces moments symboliques. Le PS d'Ixelles défend que ces cérémonies peuvent trouver leur place dans des espaces dont la commune est propriétaire, en particulier dans l'ancienne chapelle de Boondael.

Nous proposons de :

- Assurer le respect de la liberté de conscience et du vivre ensemble dans toutes les actions menées par la commune, particulièrement celles destinées aux enfants, aux adolescent·es et au publics les plus fragilisés ;
- Accueillir des cérémonies laïques dans les salles communales disponibles et, par priorité, dans l'ancienne Chapelle de Boondael désacralisée.

## LOGEMENT

Le droit au logement est un droit fondamental que nous défendons.

A Ixelles, se loger coûte de plus en plus cher. Cette hausse importante des loyers et des prix d'acquisition exclut de plus en plus de personnes, notamment des jeunes ménages qui souhaitent fonder ou agrandir leur famille. Le PS d'Ixelles entend lutter par tous les moyens contre cette hausse continue des prix des logements pour assurer à chacune et à chacun le droit de vivre dans notre commune.

Au 1er janvier 2021, 51.932 logements sont recensés à Ixelles, parmi lesquels on dénombre 1.583 logements sociaux.

#### **45. Logements publics**

À Ixelles, le nombre de logements sociaux, rapporté au nombre de ménages, reste inférieur à la moyenne et aux ambitions régionales. On dénombre 3 logements sociaux pour 100 ménages dans la commune (contre 7 pour 100 au niveau régional).

Le parc de logements communaux est constitué de 504 logements. Le parc de logements du CPAS est de 55. Le parc de BinHôme est de 1.589 logements.

Le CPAS et la commune d'Ixelles participent, depuis 2021, à la socialisation des loyers de leurs logements. Aujourd'hui, 95 ménages bénéficient d'un tarif social dans un logement qui appartient à la commune ou au CPAS d'Ixelles.

Nous proposons de :

- Construire 300 nouveaux logements publics – principalement sociaux (création et acquisition), en prévoyant suffisamment de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite ;
- Rénover 300 logements sociaux gérés par Binhôme ;
- Rénover prioritairement les logements publics pour réduire la consommation énergétique afin d'avoir un impact direct de réduction des charges des locataires ;
- Prévoir systématiquement des conventions d'occupations précaires avec des associations agréées, permettant de loger temporairement des personnes lorsque les délais de rénovation sont longs ;
- Multiplier les projets innovants permettant à certains publics-cible d'accéder au logement (exemple : housing first).

#### **46. Logement d'urgence**

La commune fait face à de nombreuses demandes de logement d'urgence. Les situations sont diverses et cumulent parfois plusieurs difficultés dramatiques : incendie, problèmes familiaux et/ou médicaux, victimes de marchands de sommeil, victimes de violence conjugale, etc. Des logements de ce type ont déjà été créés par la commune, mais la demande est telle qu'il est nécessaire de multiplier ce type d'initiative.

Nous proposons de :

- Créer des logements de transit afin de pouvoir répondre aux situations d'urgence.

#### **47. Logement étudiant**

Avec 12.000 étudiant·es résident·es, Ixelles est la première commune étudiante de Belgique. L'Agence Immobilière sociale Etudiante s'est récemment engagée dans un projet de gestion de 200 nouveaux logements étudiants destinés à un public précarisé. Avec ce nouvel immeuble, situé avenue de la Couronne, l'AISE développe son parc de kots sur Ixelles de 15 à plus de 200 !

Cette croissance importante ne suffit pourtant pas à rencontrer les besoins. Par ailleurs, il faut veiller à la mixité des logements, en particulier dans le quartier.

Nous proposons de :

- Soutenir l'Agence Immobilière sociale Étudiante dans l'identification des opportunités de gestion ;
- Créer des logements étudiants publics au loyer socialisé ;
- Accompagner le développement du projet U-square (dans les anciennes casernes), qui prévoit la création de 600 kots étudiants à loyer abordable ainsi que du logement familial.

#### **48. Logements seniors**

Certains seniors locataires ont beaucoup de mal à trouver un logement répondant à leurs besoins spécifiques. Par ailleurs, le risque d'isolement et de solitude est important pour ces personnes. Un premier projet de logements seniors sociaux et co-gérés a vu le jour dans le quartier Flagey et permet de répondre à ces défis.

Nous proposons de :

- Créer un deuxième habitat groupé co-géré pour les seniors ;
- Développer des projets de logements qui permettent le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, comme les résidences-services sociales.

#### **49. Logements privés**

Ixelles est une commune extrêmement agréable à vivre. Les Ixellois·es aiment leur Commune, leur quartier. Cependant ce succès a un prix, l'immobilier ixellois est parmi les plus élevés du pays. Conséquence directe, 80% des Ixellois·es sont locataires, bien loin de la moyenne régionale. Le PS ixellois défend la mixité sociale et le droit à un logement abordable, la situation du marché locatif ixellois est donc inacceptable.

Nous proposons de :

- Lutter contre l'hébergement touristique. Vu le manque de logements sur la Commune, Ixelles ne peut se permettre de laisser des logements uniquement pour des locations « touristique ». En coordination avec la région bruxelloise, la lutte contre les hébergements touristiques sera une priorité ;
- De la même manière, le coliving s'est fortement implanté sur Ixelles, augmentant encore la pression sur le marché immobilier ixellois. Pour lutter contre ce phénomène, nous étudierons les moyens de réduire l'évolution du coliving, le cas échéant par des outils fiscaux dont la taxe coliving instaurée par le PS lors de cette législature ;
- Faire connaître au niveau communal la grille des loyers régionale permettant aux locataires de savoir s'ils payent un loyer trop élevé compte tenu des caractéristiques du bien loué ;
- Lancer une étude juridique afin d'analyser les possibilités légales pour la commune en matière d'encadrement des loyers ;
- Augmenter les contrôles urbanistiques des biens sur-divisés et endiguer le phénomène de « ventes à la découpe » via les permis d'urbanisme ;
- Réaliser, en collaboration avec l'Observatoire communal du logement, un cadastre permanent des logements inoccupés ;

- Sanctionner les propriétaires qui laissent leurs biens inoccupés (amende, droit de gestion publique, action en cessation) et poursuivre leur remise sur le marché ;
- Promouvoir les agences immobilières sociales actives à Ixelles et inciter les propriétaires à leur confier la gestion de leurs biens immobiliers ;
- Lutter contre les marchands de sommeil et l'insalubrité des logements via, d'une part une coordination forte entre les services de police, de la population, de l'urbanisme, de la rénovation urbaine et du CPAS et, d'autre part, des contrôles de salubrité renforcés.

## **PARTICIPATION CITOYENNE ET VIE DE QUARTIER**

La commune est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen. Cette grande proximité est une véritable richesse démocratique. Parallèlement, les riverain·nes sont les expert·es de leur quartier. Iels en connaissent les difficultés et les points de réussite. Iels peuvent identifier les opportunités d'amélioration et les corrections à apporter. Le PS d'Ixelles entend dynamiser la participation citoyenne et reconnaître cette expertise.

La vie de quartier ixelloise mêle rapports villageois et animations de centre urbain. Dans nos quartiers, les voisins et voisines se connaissent et tissent un réseau de relations et de soutien. Iels organisent des brocantes, des pique-niques ou des fêtes de quartier, montent des associations, s'investissent dans des potagers ou des composts collectifs, créent des armoires avec des objets à donner ou construisent des boîtes à livres.

Durant l'été, des rendez-vous plus structurés se créent et peuvent prendre place dans l'espace public. Dans la plupart des parcs bruxellois, des guinguettes s'installent. A Ixelles, la guinguette de l'Abbaye de la Cambre n'a pas reçu les autorisations nécessaires. Pourtant, ces initiatives structurées permettent de répondre à un besoin de rencontres et de sorties tout en assurant un cadre dans lequel des règles de respect du voisinage peuvent être imposées. Le PS d'Ixelles défend ces initiatives dans le respect du voisinage.

Le PS d'Ixelles défend cette vie de quartier et la soutient.

Nous proposons de :

- Organiser des rencontres citoyennes participatives qui invitent tou·tes les habitant·es une fois par an, dans chaque quartier ;
- Rétablir la guinguette de l'Abbaye de la Cambre dans le reste du site et du voisinage ;
- Soutenir les initiatives de quartier ;
- Soutenir les brocantes de quartier.

## **PETITE ENFANCE**

L'accueil de la petite enfance a fortement évolué pour remplir aujourd'hui une triple fonction : économique, éducative et sociale.

Les milieux d'accueil offrent la possibilité de garde d'enfants aux parents qui travaillent, qui suivent des formations ou qui cherchent un emploi ce qui contribue au soutien à l'emploi.

La fonction éducative permet, quant à elle, de renforcer l'égalité des chances et de répondre à un des droits fondamentaux de l'enfant qu'est l'éducation par la libre exploration, la manipulation, la découverte, les échanges, ... autant d'éléments lui permettant de développer harmonieusement et à son rythme, ses capacités cognitives, sociales et affectives.

Enfin, le rôle de la fonction sociale est de soutenir la parentalité et de lutter contre les exclusions sociales par l'intégration des familles en situation de vulnérabilité. A ce titre pour rencontrer ce besoin de solidarité sociale entre les familles et d'égalité entre les enfants, il convient d'augmenter l'accessibilité des milieux d'accueil par le développement de projets de structures d'accueil flexible offrant des accueils soit réguliers, soit occasionnels ou d'urgence.

Au 31 décembre 2020, le taux de couverture de l'accueil pour les enfants de moins de 3 ans est de 50 %. Ce taux est supérieur à celui de la région bruxelloise (43%).

L'offre de places en crèche sera renforcée dans les prochaines années par la rénovation du site Renier Chalon pour y accueillir la crèche Tenbosch/Berceau (+7 places), la construction d'une nouvelle crèche dans le cadre du projet de Contrat de Quartier Rabelais (+70 places), la construction d'une nouvelle crèche dans les locaux du CPAS, en collaboration avec l'hôpital d'Ixelles (+42 places) et la

rénovation de la crèche de la rue Elise dans le cadre du Contrat de Quartier Petite Suisse.

Nous proposons de :

- Créer 120 nouvelles places en milieu d'accueil ;
- Renforcer l'accessibilité et la qualité d'accueil des milieux d'accueil ixellois ;
- Développer des projets de structures d'accueil flexible offrant des accueils soit réguliers, soit occasionnels ou d'urgences.

## **PRÉVENTION ET SÉCURITÉ**

### **50. La Prévention, un service de proximité**

La Prévention est un service de proximité de première ligne, en soutien de tous les citoyens et toutes les citoyennes dans leur vie quotidienne, avec une attention particulière pour les publics fragilisés et vulnérables.

Le service communal ixellois compte plus de 80 ETP (équivalent temps-plein), répartis en 4 pôles : Accompagnement socio-éducatif (jeunesse et scolaire) ; Accompagnement spécialisé (médiation locale, sociale et cellule sans-abrisme) ; Tranquillité et Proximité (Gardiens de la Paix et Médiateurs de Nuit) ; Réparation et Justice (Médiation réparatrice, SEMJA, aide juridique). Ces 4 pôles sont dirigés par la Coordination incluant la technoprévention (conseil et prime de sécurisation contre les cambriolages).

Ce sont plus de 50 agent·es actif·ves dans l'espace public, à la rencontre des publics vulnérables ou potentiellement en difficultés (gardiens de la paix, médiateur·trices de nuit, éducateur·trices et animateur·trices Jeunesse, travailleur·euses sociaux·ales de la cellule sans-abrisme).

Des budgets ont été dégagés pour permettre à la cellule jeunesse de monter des projets destinés aux jeunes en leur ouvrant de nouveaux horizons dans un objectif d'émancipation.

La lutte contre l'exclusion sociale s'est organisée en coordination avec les associations spécialisées et avec le soutien financier de la commune : soutien aux projets à la jeunesse en exclusion sociale, soutien aux familles et jeunes en

décrochage scolaire, femmes victimes de violence intra-familiale et sur l'espace public, sans-abrisme, santé et précarité,...

Le service Prévention est majoritairement subsidié pour l'ensemble de son fonctionnement (personnel, locaux et subsides) par les niveaux fédéral et régional, dans le cadre de différents plans élaborés en général pour plusieurs années :

- la Région de Bruxelles-Capitale via le Plan bruxellois de prévention et de proximité ;
- le Service public fédéral (SPF) Intérieur via le Plan stratégique de sécurité et de prévention (et la convention « Contingent complémentaire pour les Gardiens de la Paix ») ;
- le Service public (fédéral) de programmation (SPP) Intégration Sociale – Politique des grandes villes pour la Médiation réparatrice ;
- la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) pour le Service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives (SEMJA).

Il s'agit de montages fragiles et complexes, car soumis aux décisions des niveaux supérieurs de pouvoir, alors qu'il s'agit d'un service de proximité tout à fait essentiel à l'échelle communale.

Outre le croisement des financements, les objectifs poursuivis par la Prévention supposent une approche transversale des problématiques, nécessitant dès lors de travailler sur des axes multiples comme l'emploi et insertion sociale, parcours d'intégration, l'inclusion sociale, le logement, etc.

La commune a ouvert une Antenne LISA (pour « Local Integrated Security Antenna ») dans le quartier Tulipe. Cette infrastructure de quartier est partagée par les différents partenaires de la chaîne de sécurité notamment la police, les agent·es communaux de prévention et autres acteur·trices locaux·ales ou régionaux·ales (personnel de la propreté publique, etc.). Elle vise à offrir à la population un lieu de contact avec les services chargés de la sécurité au sens large et à assurer un soutien direct et de terrain.

Nous proposons de :

- Valoriser et développer les compétences des agent·es en contact direct avec la population (Gardien·nes de la Paix, Médiateur·trices, Travailleur·euses sociaux·ales, Éducateur·trices...) ;



- Conserver et augmenter les capacités d'action au travers du subventionnement des structures spécialisées en matière d'aide aux personnes en grandes difficultés sociales (jeunesse, femmes, sans-abris, personnes toxico-dépendantes, lgbtqi+,...) ;
- Prévoir plusieurs lieux d'accroche destinés aux jeunes avec des activités et des lieux de parole qui leur sont destinés. Une attention particulière sera portée aux enfants et jeunes victimes de violence intra familiales (physique, mentale, sexuelle, etc.) Nous avons deux centres à Ixelles, similaires à l'asbl clair matin. Nous proposons d'accroître les collaborations avec ces associations et de faire un lien avec le travail de terrain avec les jeunes ;
- Créer une Maison de la Prévention dans un bâtiment communal, et y regrouper les services de Prévention aujourd'hui abrités dans un bâtiment privé ;
- Poursuivre le travail de prévention auprès des jeunes en multipliant les contacts en rue et en développant des projets accrocheurs, notamment via la culture, le sport, l'expression artistique, l'expression citoyenne, etc. ;
- Évaluer le dispositif « antenne LISA » du quartier Tulipe, étudier la création d'une nouvelle antenne dans les quartiers du cimetière d'Ixelles et Gray-Serpentin ainsi que les possibilités de multiplier ces dispositifs.

## **51. Partenariat Local de Prévention**

Un Partenariat Local de Prévention (PLP) est un accord de collaboration entre les citoyen·nes et la police locale au sein d'un quartier déterminé. Au sein d'un partenariat local de prévention, il y a un échange permanent d'informations. Les trois piliers d'un PLP sont la participation, la communication et la prévention.

Une telle initiative s'adresse tant aux riverain·nes qu'aux commerçant·es, aux entreprises ou encore aux organisations locales. Elle vise à augmenter le sentiment de sécurité dans le quartier, renforcer la cohésion locale, prévenir la criminalité et atteindre une collaboration entre le voisinage et la police en termes d'échange d'information.

Ixelles compte un PLP, dans le quartier du Châtelain, mis en veille depuis l'absence de coordination.

Le PS d'Ixelles défend cette initiative en ce qu'elle permet le partage d'informations, des réactions policières plus rapides et adaptées au contexte local

et l'implication des habitant·es et des partenaires locaux dans un cadre normatif précis.

Nous proposons de :

- Mettre en place un Partenariat Local de Prévention dans le quartier de la rue Gray, de la rue du Serpentin et de la rue Marie-Henriette, pour lutter contre l'installation toujours plus invasive et violente du trafic de stupéfiants.

## **52. Sécurité**

La commune possède le pouvoir de police administrative générale, qui tend à régler la généralité des comportements humains. Cette police est notamment exercée afin de maintenir l'ordre public matériel, défini comme la sécurité publique, la salubrité publique et la tranquillité publique.

Le Bourgmestre est directement responsable de la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique.

Les statistiques policières de criminalité indiquent qu'à Ixelles, les infractions sont en hausse entre 2020 et 2022 (données les plus récentes disponibles). Les infractions sont les vols et extorsions, les cambriolages, la violence dans l'espace public, la dégradation de la propriété, les coups et blessures

Par ailleurs, le Moniteur de sécurité traduit, par une enquête auprès de la population, le sentiment de sécurité. Les cambriolages et les vols, - dont les vols de vélos et de trottinettes - les problèmes de circulation, les nuisances sonores, les dépôts clandestins et détritiques sont les principaux facteurs d'insécurité.

Plus spécifiquement, près de 50% des personnes interrogées jugent insuffisante la lutte contre les incivilités.

En revanche le sentiment d'insécurité est faible, voire très faible. La relation avec les services de Police n'est pas mal notée. Peu s'estiment discriminés (environ 10% des sondés) mais le sondage met en évidence le manque d'information sur les services à disposition (service prévention cambriolage, surveillance vacances, médiation, marquage de vélos, plainte en ligne,...).

En matière de sécurité, la commune et le Bourgmestre ont des compétences limitées, qu'il faut connaître, afin de mesurer les responsabilités et les marges de manœuvre de la commune en la matière.

La sécurité doit également intégrer les enjeux de sécurité routière. A cet égard, les contrôles de vitesse et la lutte contre les rodéos urbains sont importants, en particulier aux abords des écoles.

Le PS d'Ixelles défend une police de proximité, accessible et à l'écoute de toutes, pour assurer la sécurité des habitant·es dans chacun des quartiers.

Nous proposons de :

- Valoriser la Police de proximité en rue et garantir un service proche de tous les citoyens et citoyennes ;
- Renforcer les politiques de lutte contre le racisme et la discrimination en général, contre la violence sexiste, homophobe et transphobe (LGBTQIA+) en particulier ;
- Revendiquer de manière ferme et continue auprès de l'État fédéral la mise à disposition des moyens d'assurer la sécurité des Bruxellois et des Bruxelloises à l'instar des deux autres régions ;
- Renforcer la police de proximité, pour une police locale plus proche et accessible à la population pour assurer le renforcement de la confiance avec les citoyen·nes, la valorisation des agent·es de quartier, et leur présence accrue sur le terrain ;
- Assurer une Police plus inclusive, avec plus de femmes et de personnes issues des minorités en intensifiant les campagnes d'information pour recruter le personnel de police ;
- Renforcer la formation du personnel de police et valoriser la filière « sécurité » ;
- Améliorer la prise en charge et l'écoute des victimes, en veillant à la disponibilité suffisante des policier·es et à leur formation, notamment quant à la prise en charge des personnes vulnérables ;
- Développer un plan de lutte contre les violences qui touchent les personnes LGBTQIA+ ;
- Réaliser une campagne de communication intensive par rapport aux services proposés par la Police : aide aux victimes, lutte contre les vols de vélo, facilitation des dépôts de plainte, surveillance pendant les vacances,... ;
- Organiser des campagnes de lutte contre le vol de vélos et de trottinettes à l'aide de vélo-appâts munis de systèmes de géolocalisation ;

- Renforcer le recrutement de gardien·nes de la paix en créant une filière leur permettant de devenir inspecteur·trice de police ;
- Lutter contre les rodéos urbains ;
- Installer des contrôles de vitesse préventifs et répressifs, par priorité aux abords des écoles ;
- Réclamer auprès du gouvernement fédéral les moyens nécessaires pour pérenniser les zones prioritaires de développement (Hotspots) de lutte contre le trafic de drogue.

### **53. La ville vit 20h/24, les services doivent l'accompagner**

La vie dynamique ixelloise crée une occupation intensive de l'espace public en soirée et durant la nuit. La vie en ville ne s'arrête pas avec la fin des horaires de travail des fonctionnaires. Elle se poursuit bien au-delà. Le PS d'Ixelles défend que les services publics doivent dès lors pouvoir se déployer à de nouveaux horaires qui correspondent à cette vie urbaine. La propreté, la prévention, la police sont autant de services qui doivent être rendus au moment où la vie urbaine est existante.

En 2018, à l'initiative des socialistes, Ixelles créait le premier service de Médiateur·trices de nuit, une équipe spécialisée dans la prévention des comportements de nuisances et à risque qui intervient en soirée et la nuit jusque 4 heures du matin.

Ce service a démontré son caractère opportun et indispensable. La réflexion sur l'extension des services publics de police, de prévention et de propreté aux horaires de vie en ville doit être poursuivie.

Nous proposons de :

- Désigner un·e « Echevin·e de la vie nocturne » parmi les membres du Collège des Bourgmestres et Echevin·es pour coordonner ces enjeux spécifiques ;
- Étudier les possibilités d'étendre les services publics au moment où la vie en ville est animée ;
- Assurer une présence sur le terrain, de jour et de nuit, afin de repérer et de venir en aide aux personnes en difficulté et d'intervenir en médiation de conflits ;

- Renforcer la présence des gardien·nes de la paix en soirée ;
- Poursuivre et renforcer le service des Médiateur·trices de nuit.

#### **54. Lutte contre l'assuétude aux drogues, la consommation et le trafic**

Les phénomènes d'assuétudes aux drogues, de consommation dans l'espace public et de ventes sont en recrudescence dans toute la Région. Une politique concertée avec l'ensemble des zones de police, la Région de Bruxelles-Capitale et l'Etat Fédéral est indispensable.

Ces phénomènes sont particulièrement prégnants et problématiques dans le quartier Nord d'Ixelles, à Matonge, dans la station de métro Porte de Namur et s'étendent dans les rues proches de l'avenue de la Toison d'Or et de la Chaussée de Wavre.

Ils pourraient s'étendre à d'autres quartiers à proximité des universités ou des gares. Le PS d'Ixelles défend qu'une vigilance spécifique doit y être apportée pour éviter ce risque d'extension.

La Région de Bruxelles-Capitale a récemment mis sur pied un dispositif légal permettant de renforcer les mesures de sécurité et de contrôles dans des périmètres prédéfinis, les « hotspots ». Ces zones prioritaires font l'objet d'une attention et d'une visibilité policières particulières.

Par ailleurs, les Partenariats Locaux de Prévention (PLP) peuvent répondre à des problématiques précises dans certains quartiers, dont celui de la rue Gray, de la rue du Serpentin et de la rue Marie-Henriette. Ce point est développé dans le chapitre antérieur.

Nous proposons de :

- Traiter les problématiques liées aux assuétudes par une approche de santé publique, de prévention, d'éducation et de réduction des risques, notamment auprès des plus jeunes, en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Évaluer le dispositif « Hotspot » de Matonge et, le cas échéant, adapter le périmètre aux rues avoisinantes.

## **55. Les sanctions administratives**

Tou·tes les habitant·es souhaitent et doivent pouvoir vivre dans un quartier propre et paisible. Si des efforts doivent continuer à être mis sur la prévention, la sensibilisation et l'éducation, les sanctions administratives sont un outil nécessaire pour faire appliquer le règlement de police, en ayant toujours en-tête de procéder de manière proportionnée et éducative.

Les agent·es de prévention représentent, quant à elleux, la force publique dans l'espace public. Leur mission est, avant tout, préventive. Il arrive néanmoins que la prévention des comportements infractionnels mineurs ne suffise pas. Ces agent·es se retrouvent alors en difficulté d'intervenir et, ce faisant, la représentation de la force publique qu'ils incarnent pourrait en être impactée. En effet, la confiance envers le pouvoir public s'établit dans la démonstration de ses moyens d'agir efficacement. Le PS d'Ixelles défend que les agent·es de prévention doivent aussi pouvoir dresser des constats de comportements infractionnels mineurs en cas de récidives manifestes et répétées d'une part et en cas d'hostilité à leur encontre de l'autre. Sans ce moyen d'agir, les agent·es de prévention se retrouvent démuni·es. Pour ce faire, iels doivent être assermenté·es.

Nous proposons de :

- Prioriser systématiquement le service de médiation réparatrice ;
- Mener des campagnes massives d'information et de sensibilisation sur le civisme, le respect des personnes, de l'espace public et de l'environnement, en partenariat avec le secteur associatif et l'Instruction publique pour les plus jeunes ;
- Soutenir auprès de Gouvernement fédéral le principe de la proportionnalité de la sanction administrative par rapport au revenu des personnes.

## **PROPRETÉ**

La propreté publique est un des indicateurs les plus importants de la qualité de notre cadre de notre environnement. Tous les jours, nous déambulons dans nos rues et dans nos quartiers. Les incivilités, dépôts clandestins, déjections canines, sacs poubelles abandonnés ou encore les tags sont autant de marques de dépréciation de notre cadre de vie. Pour répondre à cet enjeu, le PS d'Ixelles

défend une politique en trois axes : (1) le renforcement des services aux citoyen·nes ; (2) la sensibilisation de toutes et tous et la plus grande diffusion de l'information sur les services disponibles ; enfin, (3) la tolérance zéro pour les incivilités.

La propreté publique ne connaît pas les frontières communales. Nous nous engageons à renforcer le dialogue avec les communes limitrophes pour assurer la propreté dans tous les quartiers.

Par ailleurs, certains quartiers sont plus touchés que d'autres par des problématiques de propreté plus importantes. Nous désignons ces quartiers comme des « points noirs » pour lesquels des mesures spécifiques doivent être prises. Nous les détaillons ci-dessous.

Enfin, la propreté de notre commune dépend aussi des services rendus par l'Agence régionale Bruxelles-Propreté. Elle est notamment responsable de la collecte des sacs poubelles et du nettoyage de la place Flagey, des chaussées de Wavre et d'Ixelles et de la chaussée de Waterloo. Les services rendus par cet organisme régional doivent être irréprochables et nous nous engageons à les contrôler.

## **56. Renforcer les services aux citoyen·nes**

Nous proposons de :

- Créer et assurer une fréquence régulière d'« Opérations FLASH » de nettoyage intégral de rues (balayage, curage des avaloirs, ramassage et fouilles des dépôts clandestins, nettoyage au Karcher, enlèvement des graffitis) ;
- Pérenniser le service de collecte des encombrants à domicile et de récolte des encombrants selon plusieurs rendez-vous annuels ;
- Développer et renforcer le réseau de toilettes accueillantes de la commune en collaboration avec les commerces ;
- Développer le réseau de poubelles publiques intelligentes ;
- Renforcer la coopération avec les autorités régionales sur la gestion des déchets locaux (ramassage, fréquence des ramassages, nouvelles collaborations...)

- Renforcer le plan quinquennal de propreté publique au niveau de la commune d'Ixelles afin de fixer les objectifs et déterminer les actions et moyens pour les atteindre ;
- Poursuivre le développement du projet « ressourcerie », dont le but est de promouvoir une meilleure gestion des déchets au niveau local et de promouvoir l'économie circulaire et encourager la collaboration avec des partenaires associatifs de l'économie sociale, des artistes et des artisan·nes ;
- Renforcer la coopération avec les communes limitrophes dans la lutte contre les incivilités liées à la propreté dans le cadre d'une campagne de communication commune ;
- Mettre en place des « Task Force Propreté » présidées par un·e « manager public » pour coordonner les différents acteur·trices et les différentes interventions dans les quartiers problématiques, dits « points noirs ».
- Étudier, avec l'Agence régionale Bruxelles-Propreté, les moyens de changer les modes de collecte des déchets ménagers par l'installation de conteneurs enterrés.

## **57. Sensibiliser et diffuser l'information sur les services**

Nous proposons de :

- Renforcer les campagnes de sensibilisation autour de la propreté publique pour conscientiser les Ixellois·es ;
- Réaliser des opérations « porte-à-porte » d'information sur les règles en matière de propreté ;
- Multiplier les opérations « trash-walk » de nettoyage participatif de la ville avec des associations et des écoles ;
- Étendre la Journée de la Propreté à tous les quartiers ;
- Renforcer et soutenir les formations et programmes de sensibilisation à la propreté, au tri et à la réduction des déchets pour tous les publics cibles (enfants, adolescents, adultes) ;
- Renforcer la présence des comités de quartier dédiés à la propreté publique et renforcer le réseau des « ambassadeur·trices de la propreté publique » à Ixelles : relais pour faciliter le dialogue entre les habitant·es et les agent·s de la propreté publique. Iels signaleront les



problèmes de propreté dans leur quartier, formuleront des suggestions et assisteront à des réunions d'information et aux actions de la commune ;

- Soutenir les initiatives citoyennes de nettoyage, réduction ou valorisation des déchets ;
- Établir un point de contact « propreté d'Ixelles », véritable lien d'échange et de rencontre avec les habitant·es. Cet espace concentrera en un endroit unique toute les informations communales relatives à la propreté : tri et collecte des déchets, lutte contre les actes de malpropreté et respect de l'espace public, solutions en matière de réemploi et de recyclage, composts de quartier... ;
- Renforcer le développement de la fête de la propreté ixelloise et la promotion des divers services qui œuvrent à faire respecter la propreté dans notre commune ;
- Développer une campagne spécifique d'information sur l'obligation de ramasser les déjections canines pour les maîtres de chien.

#### **58. Tolérance-zéro pour les incivilités**

Nous proposons de :

- Développer le service de contrôle des agent·es constatateur·trices et étendre les missions de contrôle et d'assermentation à de nouveaux·elles agent·es communaux·ales ;
- Renforcer les procédures de répressions par la présence de « caméras-propreté » dans le cadre de la politique de lutte contre les incivilités ;
- Renforcer la lutte contre les incivilités liées aux tags sauvage dans les zones identifiées comme problématiques ;
- Lutter contre le nourrissage sauvage des pigeons et autres nuisibles.

## **RÉNOVATION URBAINE - CONTRATS DE QUARTIER**

Avec la « Rénovation urbaine », la commune d'Ixelles développe des projets sur des périmètres précis du territoire ixellois, en collaboration avec la Région, à partir de fonds en grande partie subsidiés (Région et Europe, pour l'essentiel).

Il s'agit de mener des programmes sur plusieurs années, sur des territoires ciblés avec une volonté de soutenir les habitant·es les plus défavorisé·es. Il s'agit de

développement urbain et social avec, par priorité, la création de nouveaux logements, le réaménagement des espaces publics (embellissement, convivialité, durabilité), et le soutien aux initiatives socio-culturelles et socio-économiques.

Nous proposons de :

- Continuer de postuler aux différents programmes de soutien de la Région Bruxelles-Capitale en matière de Rénovation urbaine (CQD, PDV, FEDER, CACI, CRU) afin d'augmenter la capacité de la commune à mener des programmes complets de rénovation de nos quartiers ;
- Ouvrir la nouvelle école secondaire sur le site de l'ancien Athénée royal rénové dans le cadre du CQD Athénée : création de 600 places en secondaire, augmentation des places de l'école 4 en primaire (400 places à terme) et d'une crèche de 70 places ;
- Mettre en service les 3 salles de sport ouvertes sur le quartier ainsi que la halle à vocation socio-culturelle, également sur le site de l'ancien Athénée royal, suivant des modalités conformes à nos objectifs : démocratisation des accès, projets socio-culturels et sportifs au bénéfice du plus grand nombre et en particulier de ceux et celles qui en ont le plus besoin, facilité d'accès ;
- Mettre en service la crèche, la ludothèque et le snack durable Rabelais ;
- Confirmer la vocation du centre urbain d'expression et de création, sis avenue de la Couronne 40, destiné prioritairement au public jeune des quartiers Nord d'Ixelles, particulièrement les jeunes issus de milieux plus défavorisés ayant moins accès aux outils socio-culturels et artistiques ;
- Aménager la cour de l'EPEP, avec le contrat-école pour l'école EPEP, construire des locaux ouverts au quartier ;
- Réaliser le projet d'ascenseur pour relier la rue Gray à l'avenue de la Couronne ;
- Rénover et étendre la « Rotonde », dans la plaine de la Petite Suisse, dans le cadre du nouveau contrat de quartier durable « petite suisse » obtenu en 2023 ;
- Rénover le bâtiment « Maximilien » pour y créer une crèche et des espaces polyvalents, dans le cadre du nouveau contrat de quartier durable « petite suisse » obtenu en 2023 ;

- Poursuivre la politique d'augmentation de logements et d'infrastructures accessibles aux citoyen·es (insertion socio-professionnelle, cultures, sport, jeunesse, maison de quartier,...).

## **SOCIAL – SENIORS**

### **59. Social**

La proportion d'Ixellois-es qui perçoit un revenu de remplacement ou une aide sociale est significativement élevé. Cette proportion continue à augmenter tout comme en Région bruxelloise.

Concrètement, à Ixelles, une personne sur dix doit vivre avec des faibles revenus. La part de personnes vivant dans un ménage avec un revenu total net imposable nul est nettement plus importante à Ixelles qu'en Région bruxelloise. On y observe une surreprésentation des revenus très bas et surreprésentation des revenus élevés. Cela fait d'Ixelles, la commune avec le degré d'inégalités de revenus le plus élevé de toutes les communes bruxelloises.

Cette variation importante sur le territoire ixellois se traduit par des poches de pauvreté dans les quartiers Matonge et Flagey-Malibran et dans plusieurs secteurs du quartier université et hôpital d'Ixelles.

Cette réalité de la pauvreté est préoccupante mais elle pourrait être encore pire si la protection sociale n'existait pas dans notre pays.

Nous proposons de :

- Renforcer et faciliter l'accessibilité des services du CPAS. Lorsqu'une personne est en détresse, elle doit pouvoir joindre rapidement la bonne personne pour demander de l'aide ;
- Examiner chaque demande d'aide sous l'angle d'un des besoins vitaux des familles et des personnes à déterminer (droit au RIS, carte santé, médiation de dettes, alimentation, logement, soutien scolaire,...) ;
- Prendre davantage en compte les dépenses nécessaires sur base de critères uniformes pour que chaque ménage dispose d'un revenu suffisant pour vivre dans la dignité ;
- Lutter contre le non recours aux droits. Trop souvent, des ixellois-es ayant droit à une allocation n'y accèdent pas par défaut de connaissance de ces

droits ou par crainte de franchir la porte du CPAS. Dans cette perspective, le CPAS sensibilisera davantage pour lever les freins au non-recours ;

- Maintenir une véritable politique des contacts directs et téléphoniques pour lutter contre la fracture numérique.

Vivre dans la dignité, ce n'est pas seulement une question de moyens. Certaines dépenses essentielles, comme celles relatives au logement (loyer et charges) ou à l'alimentation, pèsent lourd dans le budget des ménages surtout lorsque les revenus sont faibles. Elles impactent proportionnellement davantage les niveaux de vie des personnes en situation de précarité.

Sur le plan immobilier, Ixelles est une des communes les plus chères de Belgique. Pour un logement social ou modéré, il faut compter une file d'attente d'environ une dizaine d'années. Cela engendre une très grande difficulté pour les Ixellois·es de se loger à un prix abordable.

Nous proposons de :

- Créer un maximum de logements accessibles financièrement dans le cadre du master plan du CPAS ;
- Rénover et transformer les deux maisons de la rue Jean Paquot en huit logements à louer pour les Ixellois·es ;

Pour lutter contre la précarité alimentaire et réduire les déchets et le gaspillage, le PS propose de :

- Poursuivre l'octroi de l'aide alimentaire par le CPAS ;
- Intensifier la récupération d'invendus alimentaires dans une logique de mutualisation ;
- Soutenir les réseaux associatifs impliqués dans la collecte, la transformation, le stockage et la distribution d'invendus alimentaires.

Lorsqu'une personne bénéficie d'un revenu d'intégration du CPAS, elle doit suivre un trajet individualisé d'intégration sociale. Dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle, nous proposons de :

- Développer pro-activement des partenariats avec des entreprises qui correspondent aux profils des personnes à insérer ainsi qu'avec des entreprises qui proposent de former préalablement leurs futur·es travailleur·euses ;

- Veiller à exonérer une partie des revenus du travail pour le calcul d'un éventuel complément de RIS. Cela permet de toucher un revenu total plus important que si la personne ne travaillait pas.

Le nombre d'étudiant·es qui vivent à l'aide d'un Revenu d'intégration sociale a très fortement augmenté. Cela traduit une précarité qui s'étend et s'installe très tôt. Nous proposons de :

- Ouvrir un guichet « Jeunes » au CPAS qui soit spécifiquement dédié à ce public spécifique en augmentation ;
- Sensibiliser davantage les jeunes à la possibilité d'être accompagné·es et soutenus par le service « jeunes et formation » du CPAS ;

Pour les femmes victimes de violences intra-familiales, il est indispensable qu'elles puissent disposer d'un revenu leur permettant l'émancipation.

Nous proposons de :

- Octroyer un Revenu d'Intégration Sociale (RIS) aux femmes victimes de violence intrafamiliales qui doivent être relogées urgemment ou qui sont en transit ;
- Former tous les travailleurs et toutes les travailleuses de terrain à détecter les victimes de violence intrafamiliale et à mieux appréhender ses mécanismes.

## **60. Ainé·es**

Chaque aîné·e doit avoir la garantie de pouvoir accéder à un logement adapté, de se déplacer dans un espace public repensé (la ville, le quartier), d'accéder aux services et aides à la personne. Il est primordial de veiller à l'accessibilité géographique des services et des lieux de soins, mais aussi des commerces, des loisirs, etc.

Cette approche doit surtout être préventive. En effet, la perte d'autonomie est bien souvent un phénomène évolutif qui - à défaut d'en tenir compte - aboutit souvent à la solution institutionnelle (maisons de repos et de soins).

La question de rester ou quitter son domicile se pose lorsque certaines tâches du quotidien ne peuvent plus être accomplies. Pour le PS, il faut écouter et respecter

le libre choix de chacun·e. Les aides à domicile ou les alternatives de logement doivent dès lors être suffisantes pour rendre ce choix possible.

Nous proposons de :

- Faire connaître davantage le Service d'Aide aux Familles et aux Personnes Agées (SAFPA). La grande majorité des aîné·es préfèrent rester chez elleux tant que c'est possible. Dans ce cas, des aides à domicile permettent aux aînés de conserver un maximum d'indépendance et de rester plus longtemps chez eux ;
- Mettre à disposition suffisamment de formules d'habitats respectant le projet de vie de chaque aîné·e. Lorsqu'il n'est pas ou plus possible de rester chez soi, il faut alors pouvoir accéder à une formule d'accueil adaptée. Aujourd'hui, il existe principalement des infrastructures d'hébergement et de soins : résidences-services, centres de soins de jour, centres de court séjour, maisons de repos et de soins. Le PS soutient le développement d'habitats adaptés et alternatif innovant ;
- Faire évoluer les maisons de repos du CPAS vers de véritables lieux de vie, où les aîné·es rencontrent davantage de gens, sont respecté·es, autonomes et maîtres de leurs décisions et où, avec le personnel, ils participent à la gestion et à l'organisation de l'établissement. Dans cette perspective poursuivre les projets Tube ;
- Lutter contre l'isolement des aîné·es. L'isolement et la solitude sont des réalités vécues par de nombreux d'elleux. Pour y faire face, un nouveau centre d'accueil pour les aîné·es verra le jour ;
- Rendre l'espace public plus sûr et plus convivial pour une mobilité adaptée aux seniors (sécurisation des trottoirs, réglage des feux pour les usager·es lents, aménagement des espaces publics avec des bancs, éclairage des passages pour piétons,...) ;
- Veiller à la participation active des seniors à la vie communale en créant un conseil consultatif des aîné·es ;
- Informer les résident·es des résidences Van aa et Heures douces de la possibilité de consulter le service de médiation du CPAS pour toute suspicion de violation des droits humains ;
- Étudier la création d'un label Maison de Repos LGBTQIA+-Friendly.

L'isolement des aîné·es est également le fait de la fracture numérique et de l'hégémonie des nouvelles technologies pour réaliser des démarches administratives indispensables.

Nous proposons de :

- Poursuivre et renforcer la lutte contre la fracture numérique des aîné·es, notamment en continuant à soutenir les permanences d'informaticien·nes publics seniors.

## **SPORT**

Ixelles compte de nombreuses infrastructures sportives, inégalement réparties sur le territoire communal.

Le stade d'Ixelles, tout d'abord, accueille chaque semaine près de 5.000 sportif·ves qui y pratiquent plus de 30 disciplines différentes, du football au judo en passant par la danse hongroise ou le hockey. Ces sportif·ves sont accueilli·es par des associations sportives et leurs quelques 600 bénévoles, véritable terreau de la pratique sportive.

La piscine d'Ixelles, ensuite, qui a bénéficié d'importants travaux de rénovation. Construite en 1904, elle fut la première piscine de Bruxelles. Véritable joyau architectural, le chantier touche à sa fin et elle pourra rouvrir prochainement. Elle sera ouverte plus tôt le matin pour accueillir les sportif·ves qui souhaitent nager librement. Les heures de soirée seront principalement réservées aux cours d'apprentissage pour les enfants, enjeu de sécurité essentiel.

Enfin, de nombreuses salles de sport dans les écoles communales qui ont été ouvertes progressivement aux clubs sportifs après les heures de cours.

Le PS d'Ixelles défend une politique de la plus grande accessibilité au sport. Loin du sport d'élite réservé à quelques-un·es, nous défendons un sport ouvert à toutes et à tous. C'est dans cette optique que toutes les barrières à la pratique sportive ont été, progressivement, levées. Les chèques-sport permettent d'assurer le paiement des cotisations pour les enfants les plus précarisés ; les cours destinés aux seniors assurent l'accueil des sportif·ves de tout âge ; la Maison Sport-Bien-être permet d'accrocher à la pratique sportive tous les publics, même les

personnes qui s'en sentent éloignées ; le projet pionnier de lutte contre la précarité menstruelle permet d'inclure la réalité des menstruations dans le quotidien des entraînements,...

Nous proposons de :

- Ouvrir la piscine d'Ixelles dès que les travaux seront terminés et y assurer les cours ;
- Réaliser le Masterplan du stade pour rénover complètement nos infrastructures ;
- Créer une nouvelle halle de pétanque en accord avec le club ;
- Construire de nouveaux vestiaires à proximité du terrain de football et surélever les gradins ;
- Rénover le centre sportif ixellois et assurer l'accessibilité de la buvette en la plaçant au rez-de-chaussée ;
- Déléguer la gestion du terrain de hockey, des vestiaires, de la salle polyvalente et de ses abords au club de hockey ixellois, principal et presque exclusif utilisateur de ces infrastructures ;
- Assurer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de toutes nos infrastructures ;
- Pérenniser et étendre la politique d'ouverture des salles de sport des écoles au bénéfice des clubs et associations qui peuvent les utiliser en dehors du temps scolaire ;
- Développer les infrastructures de Street Work Out dans l'espace public, notamment au square Verhaeren, devant l'hôpital d'Ixelles ;
- Assurer un éclairage optimal des infrastructures sportives pour permettre une pratique sportive sûre, même en soirée ;
- Installer des engins de fitness en plein air pour développer des parcours de santé et améliorer la signalétique des infrastructures pour encourager l'activité physique ;
- Étendre la politique d'octroi des chèques-sports pour favoriser l'accès des jeunes à des activités sportives et culturelles, en intégrant les ménages aux revenus modestes et, en priorité, les familles monoparentales ;
- Assurer un soutien financier ciblé aux clubs et associations sportives, en mettant l'accent sur les publics moins favorisés et les disciplines sous-représentées ;



- Sensibiliser aux bienfaits du sport et à l'éthique sportive pour favoriser des comportements responsables ;
- Promouvoir le « e-sport » au travers de l'organisation d'un festival du e-sport pour dynamiser cette forme de pratique sportive émergente ;
- Valoriser les sportif·ves locaux·ales par la mise en place de la nuit des sportif·ves ixellois·es pour mettre en lumière les réalisations des clubs sportifs locaux et soutenir financièrement leurs activités ;
- Développer le sport à l'école en encourageant et en soutenant les associations sportives ;
- Étudier la mise en place d'une tarification dégressive pour les familles nombreuses et les familles monoparentales, ainsi qu'un tarif avantageux pour les résident·es ixellois·es dans l'ensemble des clubs de la commune ;
- Renforcer la promotion et l'engagement dans le développement du sport féminin ;
- Installer des bornes de nettoyage des vélos au sortir des lieux d'excursion principaux de vélos-tout-terrain, par exemple à la rue du Levant, et au stade d'Ixelles.

## UNIVERSITÉS

Ixelles compte les deux grandes universités libres francophone et flamande sur son territoire.

12.000 étudiant·s résident dans la commune. Iels participent au rajeunissement de la population et au dynamisme communal.

La présence des universités est un atout et les liens entre la commune et les institutions universitaires doivent être renforcés, tant pour améliorer l'accueil des étudiant·es que pour établir des ponts avec la recherche scientifique.

Les universités disposent également d'un patrimoine conséquent, ont des projets de développement de leur site, de rénovation de leur bâti et disposent de leviers internationaux. Le PS défend que les liens avec les universités sont indispensables pour assurer la cohérence de ces projets.

Nous proposons de :

- Accompagner le développement du projet U-square et veiller à sa bonne intégration dans le quartier (développement d'équipements utiles au quartier, bonne intégration urbanistique, études de mobilité, partenariats culturels) ;
- Marquer plus significativement la présence des universités dans l'espace public, en développant une véritable identité de quartier universitaire (projet de district universitaire) en collaboration avec la Région ;
- Intégrer le monde universitaire et leurs facultés dans les dynamiques innovantes de la commune ;
- Proposer une remise des diplômes de la faculté d'architecture sur la place Flagey à l'instar des remises de diplômes organisées sur la Grand'Place de Bruxelles pour marquer symboliquement la force de nos relations ;
- Accueillir plus systématiquement les étudiant·es en recherche de stage dans l'administration communale en particulier sur les projets innovants.

## **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Parmi les principales missions dévolues aux communes, la gestion de l'espace public et la politique du développement territorial constituent à n'en pas douter des compétences cardinales.

On entend généralement par « développement territorial » une pluralité de matières diverses et distinctes telles que l'aménagement et la planification territoriale, l'urbanisme, la protection du patrimoine bâti ou encore la rénovation urbaine via les outils mis en place et financés par la Région (Contrats de quartiers durables, Politique de la ville).

Au niveau communal, la politique de développement territorial est essentielle en ce qu'elle permet de porter une vision et un imaginaire collectifs de l'aménagement urbain tout en formulant des réponses, parfois assez concrètes, aux multiples enjeux.

A Ixelles, ces enjeux peuvent être résumés comme suit :

1. Ixelles a beau être petite en taille (6,4 km<sup>2</sup>, soit à peine 4% du territoire bruxellois), elle comptait néanmoins 87.052 habitant·es au 1er janvier 2022 (soit 7% de la population bruxelloise) répartie dans 12 quartiers à l'identité propre.
2. Indubitablement, ces chiffres induisent que notre commune connaît une forte densité de population - 13.588 habitant·es au km<sup>2</sup> - soit le double de la moyenne régionale ! Cette densité est inégalement répartie entre le nord-est de la Commune, très dense et plus pauvre (quartiers Matonge, Flagey-Malibran), et l'extrême sud de la commune (quartier Boondael), moins dense et plus aisé.
3. La majorité du territoire d'Ixelles est bâtie et les réserves foncières, tant privées que publiques, se font de plus en plus rares (et sont donc... plus chères !) rendant de fait plus difficile la mise en œuvre de solutions rapides alors que...
4. ... Ixelles est la commune bruxelloise où le degré d'inégalité de revenus est le plus élevé, ce qui génère des besoins sociaux importants et urgent en termes de production de logements et d'équipements, ainsi que de création de nouveaux espaces verts accessibles à toutes et tous.
5. Grâce aux efforts intenses des socialistes au sein du Collège, des résultats tangibles commencent à porter leurs fruits en matière de production de logements sociaux. Pour autant, leur nombre (1.538) rapporté au nombre de ménages reste faible à Ixelles (3/100 ménages contre 7/100 ménages au niveau régional). Dans ce contexte, l'augmentation de l'offre en logements sociaux à Ixelles est une priorité absolue pour le PS.
6. Le bâti résidentiel est ancien : 70 % du bâti résidentiel a été construit avant 1919 et les logements de petite taille y sont surreprésentés. Dans ce contexte, les enjeux en termes de rénovation et d'isolation du bâti existant, mais aussi de protection du patrimoine immobilier constitue un défi important.
7. Malgré la proximité immédiate du bois et de l'Abbaye de la Cambre (situés sur le territoire de Bruxelles-Ville), Ixelles apparaît comme une commune peu verte (32 % du territoire sous couverture végétale contre 52 % en moyenne dans la Région). La couverture végétale est particulièrement faible au nord et au nord-est de la commune. Seul 5 % de l'ensemble du territoire est constitué d'espaces verts et récréatifs accessibles au public.

8. Les intérieurs d'îlots et espaces verts existants constituent plus que jamais de véritables ressources foncières et écologiques qu'il convient de préserver face à l'appétit des promoteurs et des développeurs privés.

9. Parallèlement, certains lieux de la commune font ou feront prochainement l'objet de projets d'aménagement d'envergure (Anciennes Casernes d'Ixelles, Volta, projet Ernotte, ancien Delhaize Molière, ancien siège de Bpost, projets de reconversion du haut de l'avenue de la Couronne et le long du boulevard de la Plaine, projet sis au parking du Carrefour Molière, etc...). Pour les socialistes, ces développements ne seront positifs que s'ils permettent concrètement de rencontrer les besoins des habitant·es.

10. La partie nord de la commune est exposée à une concentration non négligeable de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) dans l'air, gaz nocif pour la santé respiratoire à court et à long terme. Cette problématique est donc enjeu communal et de santé publique importants.

Grâce à l'action conjointe des socialistes au sein du Collège communal, Ixelles a connu ces dernières années de nombreuses transformations urbaines positives, notamment grâce aux outils de rénovation urbaine. A titre d'exemples : reconstruction d'une école primaire et d'un Athénée, nouvelles crèches, nouvelle passerelle pédestre et cyclable, nouveau parc urbain, réaménagement de diverses voiries, plantation d'arbres, construction de nouveaux logements sociaux et de transit, etc...

Pour nous, socialistes, le droit à la ville n'est pas une vaine promesse. Il apparaît d'ailleurs évident qu'il faudra poursuivre, dans les 5 ans à venir, et en les intensifiant, les efforts entrepris en vue de concrétiser notre vision, à savoir une politique urbaine socialement juste qui doit rendre Ixelles plus abordable et encore plus agréable, en priorité pour ceux et celles qui y habitent.

Notre modèle pour Ixelles : la ville à dix minutes, soit une ville apaisée mais néanmoins dynamique, où les équipements et services utiles à ses habitant·es, lesquels doivent être accessibles en moins de dix minutes à pied.

Nous proposons de :

- Élaborer un Plan Communal de Développement Durable permettant d'établir, en concertation avec les habitant·es, une vision partagée du

développement urbain d'Ixelles à l'horizon 2040 ainsi que le programme souhaité pour l'aménagement projeté de chacun des 12 quartiers de la Commune. Ce plan pourra être décliné en plusieurs thématiques, dont notamment :

Une commune solidaire ;

Une commune où il fait bon vivre ;

Une commune orientée vers le développement durable ;

Une commune vivante ;

Une commune accueillante et accessible à toutes et à tous ;

Une commune de proximité ;

Une commune conviviale ;

Une commune attractive ;

- Encadrer la spéculation immobilière en exigeant que tout projet résidentiel de plus de 2.500 m<sup>2</sup> prévoit au minimum 15% de logements sociaux ou à finalité sociale. A cette fin, tous les outils existants pourront être mobilisés (charges d'urbanisme, règlement communal d'urbanisme, PPAS, etc. ) ;
- Améliorer le confort de vie des habitant·es des quartiers les plus denses et situés en zone de carence en espaces verts accessibles au public en contribuant, par la rénovation urbaine, à les dé-densifier afin d'y créer de nouveaux espaces de respiration (parcs, plaines de jeux, espaces de sport en plein air, etc.) ;
- Verdurer les quartiers : chaque voirie doit, en fonction de sa typologie être embellie par des plantations permanentes (arbres d'alignement, plantations aux carrefours, parterres, toitures végétalisées) résistantes aux conditions particulières de vie en ville ;
- Encourager et promouvoir auprès des habitant·es la végétalisation des façades à rue ou sur les balcons, des toitures, par des plantes grimpantes ou l'adoption de fosses d'arbres, en renforçant le concours « fleurir Ixelles » ;
- Garantir un traitement rapide des dossiers d'urbanisme en assurant le suivi (délivrance des permis urbanisme communaux et des renseignements urbanistiques dans les délais), le conseil (aider les particuliers et professionnel·les) et le contrôle des permis d'urbanisme et d'environnement (respect des règles, notamment relatives à la qualité des logements et l'harmonie urbaine) ;

- Travailler à un plan Lumières permettant de mettre davantage en avant les bijoux architecturaux de notre Commune, en veillant toutefois à ne pas générer une pollution lumineuse problématique pour les riverain·es ;
- Évaluer l'accès et, le cas échéant, renforcer les primes communales existantes en matière de rénovation du bâti en ciblant en priorité les propriétaires occupant·es les moins aisé·es ;
- Encourager les propriétaires privé·es à restaurer leurs façades via l'octroi de primes communales à l'embellissement, sur le modèle des primes existantes en matière de petit patrimoine ou au travers d'un mécanisme d'exonération des taxes pour l'Occupation Temporaire de la Voie Publique ;
- Promouvoir et soutenir les projets d'occupation temporaire à finalité sociale dans l'attente de la réalisation de projets définitifs, notamment en vue de lutter contre les bâtiments vides et inoccupés, et créer une expertise et une centralisation des initiatives au sein de l'administration ;
- Lancer une réflexion sur la pérennisation des terrasses et aménagements HORECA installés sur la voirie et répondant au principe de bon aménagement des lieux ;
- Encourager les projets de kots étudiants accessibles et abordables tout en luttant contre les projets de coliving ou résidentiels risquant de rendre la commune moins accessible aux ménages les plus défavorisés.

## **VILLE, ANIMAUX ET BIEN-ÊTRE ANIMAL**

Ixelles détient, depuis 2017, le label régional « commune amie des animaux » qui reconnaît les politiques actives en la matière. Ces dernières années, nous avons notamment développé des primes pour l'éducation canine et la stérilisation des chats, des journées pour le Bien-être animal et un concours de photographies d'animaux, des campagnes de lutte contre la reproduction des pigeons ou, encore, l'instauration de zones de promenades libres pour chien au Bois des Commères, dans le sud d'Ixelles.

Les animaux de compagnie remplissent, aujourd'hui plus qu'hier, un rôle social de soutien aux personnes, principalement isolées. Ixelles compte 6.407 chiens qui sont les compagnons de nombreuses familles et de personnes isolées. Nous

défendons qu'ils puissent s'épanouir en ville dans le respect de la qualité de vie et de la sécurité.

Par ailleurs, de nombreux animaux s'accommodent de la ville. Les pigeons se sont progressivement adaptés au milieu urbain, y trouvent leur nourriture, s'y reproduisent de façon invasive et génèrent de nombreuses nuisances, souvent concentrées près de leur lieu de nourriture collective. Le nourrissage des pigeons est interdit par le règlement de police, nuit à leur santé et nourrit d'autres espèces qui peuvent être nuisibles en ville, dont principalement les rats. Le rappel de l'interdiction de nourrir les pigeons est, à ces égards, important.

Il est de plus en plus courant de croiser, en soirée, des renards principalement à proximité des voies de chemin de fer et des parcs. Leur population doit être surveillée.

Certaines espèces exotiques sont devenues envahissantes, autour des étangs d'Ixelles particulièrement. La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux surveille l'évolution de ces populations et entend contenir leur développement pour préserver la biodiversité.

Nous proposons de :

- Étudier l'ouverture de nouvelles zones de promenades libres pour chiens ;
- Pérenniser les primes d'éducation canine et de stérilisation des chats ;
- Poursuivre la journée de Bien-être animal et le concours de photographies animalières ;
- Mener des campagnes de stérilisation massive des pigeons ;
- Mener des campagnes sur l'interdiction de nourrissage des pigeons ;
- Surveiller l'évolution des populations de renards ;
- Surveiller et contenir la prolifération des espèces exotiques envahissantes dont la perruche à collier, la bernache du Canada et l'ouette d'Égypte.